



جامعة الإخوة منتوري قسنطينة I
Frères Mentouri Constantin I University
Université Frères Mentouri Constantine I

كلية الآداب واللغات
قسم الآداب واللغة الفرنسية



Factulté des Lettres et des Langues
Département de lettres et langue Française

Faculty of Letters and Languages
Department of letters and French language

POLYCOPIÉ COURS

Lexicologie et Sémantique

Enseignement Master 1

Filière : Sciences du langage

Élaboré par :

Dre BELLILET Ouided, Maitre de conférences classe "B"

En vue de l'obtention de l'habilitation Maitre de conférences classe "A"

Année 2023-2024



Factulté des Lettres et des Langues
Département de lettres et langue Française



جامعة الإخوة منتوري قسنطينة I
Frères Mentouri Constantin I University
Université Frères Mentouri Constantine I

كلية الآداب واللغات
قسم الآداب و اللغة الفرنسية



Faculty of Letters and Languages
Department of letters and French language

POLYCOPIÉ COURS
Lexicologie et Sémantique

Enseignement Master 1
Filière : Sciences du langage

Élaboré par :

Dre BELLILET Ouided, Maitre de conférences classe "B"

En vue de l'obtention de l'habilitation Maitre de conférences classe "A"

Année 2023-2024

Identification du module

- Enseignement master : Sciences du langage
- Module : Sémantique et lexicologie
- Catégorie : Module annuel Module semestriel
- Niveau : 1^{ère} année 2^e année
- Mode d'évaluation : Évaluation continue (tel que défini sur la maquette validée par le Ministère)

Objectifs du module (définis par l'enseignant)

- Analyser un mot, un discours au moyen d'une sémantique, une syntaxe, une morphologie, ... dans une langue et des langues.
- Discriminer les nuances de sens dans la langue et dans le discours.

Contenu enseigné

La substance et la forme des unités significatives au sein d'un système langue offrent toutes les possibilités d'expressions lesquelles sont appréhendées en actes de parole dont le but est de traduire les pensées de l'individu au moyen de la structure de la langue. Les choix de langue, de mots sont opérés dans une intention de construire des discours capables de véhiculer des valeurs individuelles et sociales et de transmettre des connaissances.

Sommaire

Chapitre 1 : Acceptions et fonctionnements des structures linguistiques

1. La linguistique une approche scientifique
2. La théorie du signe linguistique
3. Les caractéristiques saussuriennes du signe linguistique
4. Les caractéristiques du signe linguistique selon Louis Hjelmslev

Chapitre 2 : La base de la lexico-sémantique

1. Mot /vs/ terme
2. Les différents types du « *MOT* »
3. Lexique et vocabulaire
4. Syntaxique ET lexico-sémantique
- 5.

Chapitre 3 : La lexicographie ET la lexicologie

1. La lexicographie
2. La lexicologie

Chapitre 4 : La morphologie ET la sémantique

1. La morphologie
2. Qu'est-ce qu'un morphe ?

Chapitre 5 : La terminologie ET la sémantique

1. Définition de la terminologie
2. Disciplines connexes à la terminologie
3. Langue de spécialité

Chapitre 6 : La sémantique ET le lexique

- I. Définition de la sémantique
 1. Typologie de la sémantique
- II. Sémantique de la langue /vs/ sémantique du discours
 1. La conceptualisation cognitivo-langagière
 2. Sens de langue /vs/ sens de discours
 3. Sémantique de langue /vs/ sémantique de discours
 4. Du lien entre sémantique de langue /vs/ sémantique de discours

Chapitre 7 : Procédés de l'analyse lexico-sémantique

- I. Les procédés lexicaux
 1. La dérivation
- II. Les procédés syntaxiques
 1. La composition
- III. Les procédés linguistiques
 1. L'emprunt
- IV. Les procédés morphologiques
 1. L'abréviation
 2. La contraction
 3. La troncation
 4. La siglaison
- V. Les procédés de création de lexique
 1. La néologie
- VI. Les procédés lexicaux et sémantiques
 1. L'homonymie

2. La paronymie

3. La synonymie

4. L'antonymie

VII. Les relations de hiérarchie et d'inclusion.

1. L'hyperonymie et l'hyponymie

2. La relation partie-tout

Résumé.

Le cours propose une progression pédagogique du module « lexicologie et sémantique » qui tend à mettre la théorie linguistique au service de la pratique dans le but de dévoiler toute la dynamique de l'énonciation en synergie avec les actes de langage.

Le corpus langue est constitué de manifestations langagières saisies dans des contextes spécifiques et domaines différents qui mettent en action des utilisateurs des structures linguistiques dites langues offrant des possibilités infinies de dire et signifier en nuances.

Le contenu pédagogique du cours place la polysémie au carrefour des sciences du langage. De la linguistique interne à la linguistique externe, toutes les branches axées sur l'objet d'étude langue, déposent leurs bases scientifiques au service de l'interprétation du sens.

Mots clés : Lexique, vocabulaire, sémantique, langue, discours, structures.

Abstract.

The course offers a pedagogical progression for the "lexicology and semantics" module, aiming to put linguistic theory at the service of practice in order to reveal the full dynamics of enunciation in synergy with speech acts. The language corpus consists of linguistic manifestations captured in specific contexts and different domains, which set into motion users of language structures, offering infinite possibilities of expression and nuanced meaning. The pedagogical content of the course places polysemy at the crossroads of language sciences. From internal linguistics to external linguistics, all branches oriented towards the study of language deposit their scientific foundations in the service of interpreting meaning.

Keywords : Lexicon, vocabulary, semantics, language, speech, structures

Chapitre 1

Acceptions et fonctionnements des
structures linguistiques

1. La linguistique une approche scientifique

Selon la conception saussurienne, la langue constitue un tout organisé, structuré, un système à l'intérieur duquel l'existence de chaque unité de sens est définie par rapport à ses relations avec les autres éléments qui la précèdent ou qui la suivent dans la chaîne de combinaison syntagmatique.

La langue est un ensemble homogène d'éléments, un système d'unités significatives appelées signes linguistiques. (Le signe linguistique correspond à la notion de mot dans les grammaires traditionnelles).

Selon Ferdinand De SAUSSURE, la linguistique est la science qui a pour objet d'étude « *la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* ». Une définition qui a servi de cadre au développement de la linguistique structurale¹ depuis l'antiquité grecque jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Un long parcours marqué par le cheminement des grammaires traditionnelles (Grammaires antiques, médiévale, classique et humaniste, générative ou normative, comparée et historique) vers une étude moderne et scientifique du fonctionnement de la langue et des langues.

La linguistique dite interne est en charge d'étudier différentes manifestations du langage humain, et comporte de nombreuses branches dont les principales sont :

- a) La morphologie : étude de la structure interne des mots et de leurs formes.
- b) La lexicologie : étude du lexique d'une langue donnée, d'un point de vue étymologique et sémantique.
- c) La sémantique : étude des signifiés, le sens des mots, ce qui est énoncé.
- d) La phonétique : étude des phones produits par l'appareil phonatoire.
- e) La phonologie : étude du fonctionnement des phonèmes dans une langue donnée.
- f) La syntaxe : étude de la combinaison des mots en phrases.
- g) La stylistique : étude des procédés du discours dans leurs contextes.

¹ La linguistique moderne, saussurienne adopte une approche scientifique basée sur l'identification d'un objet d'étude, d'une méthode d'analyse et sur des concepts analytiques et théoriques.

- h) La pragmatique : étude des éléments d'énoncé dont le sens n'est perçu qu'en contexte.

De plus, la linguistique externe qui offre un éventail de sciences interdisciplinaires parmi lesquelles la sociolinguistique, psycholinguistique, l'ethnolinguistique, la lexicosémantique, la sémio-pragmatique...

À retenir :

L'étude de la langue en tant que système de signes est motivée par une volonté de comprendre :

- Pourquoi le langage fonctionne tel qu'il se présente ?
- Pourquoi et comment il évolue ?
- Quelles en sont les raisons et quelles sont les modifications apportées à son fonctionnement ?
- Pourquoi y a-t-il des différences et des ressemblances entre les langues ?
- Quelles en sont les sources et les origines ?
- Quels en sont les usages faits par l'individu en actant dans différentes situations d'échange et de communication.

Ainsi l'étude lexico-sémantique s'organise pour évoluer au croisement des sciences connexes dont la lexicologie, la sémantique, la morphologie, la syntaxe, la phonologie, la pragmatique, la rhétorique ...

2. La théorie du signe linguistique

Le signe linguistique² est composé de deux éléments interdépendants : le signifiant et le signifié (Sa / Sé) sont deux faces indissociables, comme les deux faces d'une pièce de monnaie ou d'une feuille de papier (recto-verso).

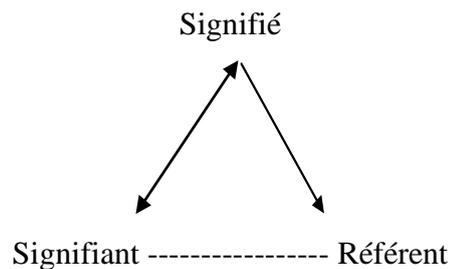
² DE SAUSSURE, F., (1972). « Cours de linguistique générale », Paris, Payot.

- a) Le SÉ (Sé) [= *signifié, un sens*] c'est le sens véhiculé par le signifiant (sa) c'est la représentation psychique, une image mentale (concept, idée) d'une réalité non linguistique.
- b) Le SA (Sa) [= *signifiant, un support matériel*] c'est l'image acoustique, la forme phonique ou graphique qui véhicule le sens. La réalité linguistique (la langue = système de signes)

Exemple : *sœur* - SÉ: lien de parenté et SA: ['s œ R]

Au-delà d'un Signifié (Sé) reconnu, il en découle un ou plusieurs *référents*.

- c) **Le référent :** est un élément du réel qui appartient à l'univers extralinguistique, et associé au signe. En effet, la nature du signe est traditionnellement représentée par ce triangle :



À retenir :

- Le signifiant est la forme d'expression qui véhicule le sens d'où « *la langue est forme et non substance* », selon Saussure (CLG)³.
- La forme de l'expression (Sa) reste la même, c'est la substance (sens) qui change en fonction de l'intention d'usage et d'acte de parole (AUSTIN et SEARLE). Saussure la désigne comme le référent.

³ Idem : CLG (Cours de linguistique générale) DE SAUSSURE, F.

3. Les caractéristiques saussuriennes du signe linguistiques

L'association de l'expression (signifiant = Sa) et du contenu (signifié = Sé) est reconnue par SAUSSURE comme :

- a) **Arbitraire** : chaque langue réalise ce rapport (forme/ contenu) à sa façon. Autrement dit, la particularité du lien entre (Sé et (Sa) est *immotivé*. Il n'existe aucun rapport interne entre le concept et le mot qui le représente

Exemple : "*une table*" sert à une fonction particulière, aussi "*une table*" n'est pas "*un chien*" car cela n'aurait plus de sens.

- b) **Conventionnelle** : « *la langue est une convention, une institution sociale ...* ». Si le rapport Sé/Sa est arbitraire, il reste nécessaire, imposé à l'individu et à la communauté parlante.

« *...si par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi, en revanche, par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie, il n'est pas libre, il est imposé* »⁴.

- c) **La linéarité** des signifiants (expressions du sens) lesquels sont disposés successivement les uns après les autres sur l'axe syntagmatique forment une combinaison d'unités de sens (signes linguistiques), une chaîne parlée constituée de lettres, syllabes, mots, syntagmes, propositions, ...

- **Signe linguistique selon Saussure se présente comme suit :**

$$\text{Signe} = \frac{\text{Sé}}{\text{Sa}} = \frac{\text{sens}}{\text{matériel}} = \frac{\text{contenu}}{\text{forme}} = \frac{\text{image mentale}}{\text{image acoustique / phonique ou graphique}}$$

$$= \frac{\text{Une substance = matière // sens = contenu}}{\text{Une forme = son // expression phonique // où graphique}}$$

⁴ Idem : CLG (Cours de linguistique générale) DE SAUSSURE, F.

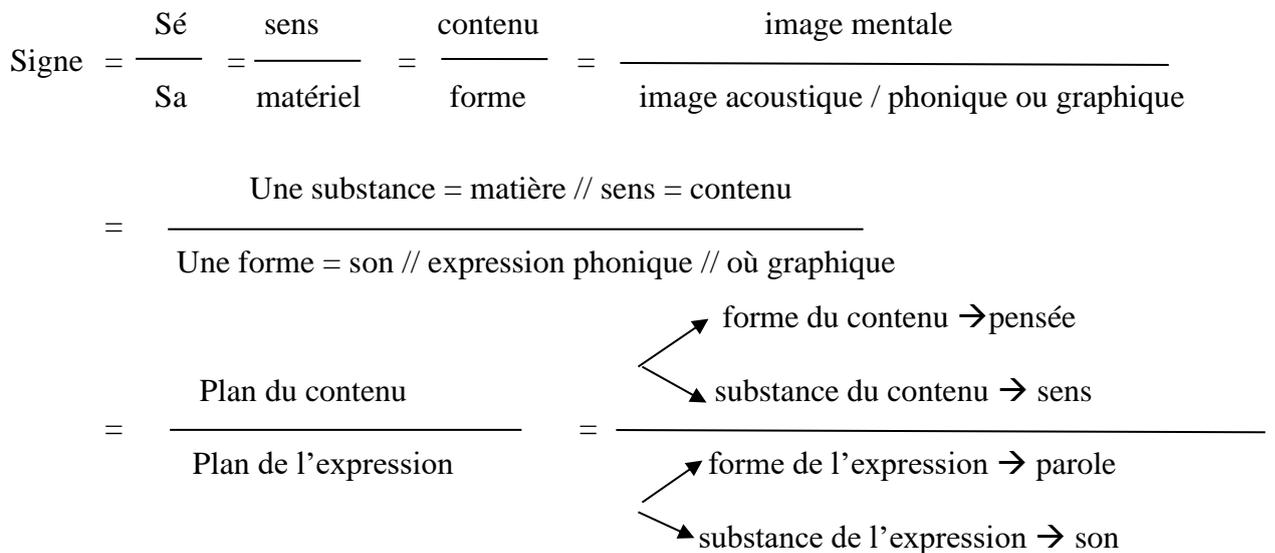
4. Les caractéristiques du signe linguistique selon Louis Hjelmslev

À partir de la réflexion saussurienne : "*La langue est forme, et non substance*", Hjelmslev désigne les deux plans dichotomiques qui sont "forme" et "substance", et reconnaît deux "strates" (niveaux) pour chaque plan du Sé (signifié) et du Sa (signifiant).

Partant du postulat que le Sa amène le Sé, qu'ils sont interdépendants :

- a) Le *Sa* (ou *expression*) a une forme (les phonèmes : un /p/ français entre dans un système d'opposition /p/ / /t/ / /k/) et une substance (les réalisations phonétiques : [p], absence de vibration des cordes vocales, vs [b], vibration des cordes vocales).
- b) Le *Sé* (ou contenu) a une forme et une substance (le concept de : *je chante*).

- **Signe linguistique selon Louis YELMSLEV :**



Il s'agit du découpage de la réalité non linguistique selon une structure linguistique (lien logique entre la réalité et la langue) : *PENSÉE* → *SENS* → *SON* → *EXPRESSION*.

Un rappel de la pensée philosophique platonicienne « *la langue représente la pensée laquelle existe en dehors de toute réalité* ».

Chapitre 2

La base de la lexico-sémantique

1. Mot /vs/ terme

Pour définir le « mot » il est indispensable de le distinguer du « terme ». Bien qu'ils semblent partager la même réalité linguistique, ils constituent une paire dichotomique en référence à Saussure.

1.1. « MOT » / « TERME » définitions dans le dictionnaire *Larousse en ligne*

Le dictionnaire *Larousse en ligne*⁵ décline des définitions des entités « mot » et « terme » en les inscrivant dans leurs domaines respectifs d'usage avec leurs intentions de signifier.

1.1.1. Le « Mot »

Selon le dictionnaire Larousse le « Mot » est défini comme nom masculin issu du bas latin *muttum qui signifie* grognement. Élément de la langue composé d'un ou de plusieurs phonèmes susceptibles d'une transcription écrite individualisée et participant au fonctionnement syntaxique et sémantique d'un énoncé. Un moyen d'expression orale ou écrite

Exemples :

Pour signifier « petit nombre de paroles prononcées ou écrites » :

- « *Les mots me manquent pour vous dire mon émotion* »
- « *Il cherche encore ses mots quand il parle anglais* »

Exemple :

Pour signifier : « Billet, courte lettre, message »

⁵ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>

- « *Je lui ai dit quelques mots dans la rue hier. Pourriez-vous nous dire un mot sur ce problème ?* »

Exemple :

Pour signifier : « *Écrire un mot à quelqu'un* »

- *Sentence, parole mémorable, historique : Mots célèbres.*
- *Informatique : Groupe de caractères ou d'éléments binaires considérés comme une entité.*

1.1.2. Le « Terme »

En référence au dictionnaire en ligne Larousse, le « Terme » est identifié comme nom masculin dont l'origine est latine *terminus* qui signifie borne :

- Lieu, point où se termine un déplacement dans l'espace ; moment où prend fin dans le temps une action, un état : *Notre voyage touche à son terme. Arriver au terme de sa vie.*
- Date, délai limité : *Passé ce terme, vous devrez payer des intérêts de retard.*
- Date à laquelle doit être acquitté un loyer ; la période elle-même : *Payer à terme échu.*
- Montant de ce loyer : *Payer son terme.*
- Date présumée de la fin d'une grossesse et à laquelle doit avoir lieu l'accouchement : *Accoucher avant terme.*
- Élément entrant en relation avec d'autres : *Analyser les termes d'une proposition.*
- Mot considéré dans sa valeur de désignation, en particulier dans un vocabulaire spécialisé : *Terme de chimie.*
- Antiquité : Statue du dieu Terme, sans bras ni jambes, dont le corps se termine en gaine. (Motif de l'Antiquité romaine repris à la Renaissance. Le terme *marin* a une queue de poisson sinueuse au lieu de gaine ; le terme *en console* a le buste en avancée pour soutenir une charge.)
- Banque et bourse : Date fixée pour la livraison des titres et le paiement du prix.

- Droit : Modalité ayant pour effet de retarder l'exécution d'une obligation (*terme suspensif*) ou d'en fixer l'extinction à une date déterminée ou à un événement futur certain (*terme extinctif*).
- Logique : Dans la logique aristotélicienne, sujet ou prédicat dans une prémisse d'un syllogisme. Suite de symboles d'un langage formel, soumis aux règles usuelles de formation.
- Mathématiques : Nom donné à chacun des éléments d'une suite, d'une série, d'une somme, d'un polynôme.

1.2. Définition linguistique Mot/Terme

En linguistique et selon la définition de la norme *ISO 1087 (1990)*⁶, « *terme* » est la désignation au moyen d'une unité linguistique d'une notion définie dans une langue de spécialité.

Lorsque la *lexicologie* étudie les mots de la langue, qu'ils soient simples ou complexes, elle analyse leurs sens et leurs significations, leur comportement dans le discours.

La *terminologie* ne s'intéresse qu'aux termes, mots simples ou complexes appartenant à une langue spécialisée, elle analyse les réseaux de notions auxquelles ils renvoient mais elle étudie aussi leur signification et leur comportement.

1.3. Le mot // unité lexicale

La distinction entre "unité terminologique" [dite "terme"], et "mot" réside dans la généralité de ce dernier par rapport à la particularité du premier. (Autrement dit "unité terminologique" [dite "terme"] c'est particulier, et "mot" c'est général)

Le **mot** est une l'unité lexicale que Saussure reconnaît comme la plus petite unité de sens et que MARTINET identifie comme une unité de première articulation qu'il appelle morphème lexical ou monème.

⁶ Organisation internationale de nominalisation, <https://www.iso.org/fr/standard/5591.html>

Il s'agit d'une unité composée d'une suite de phonèmes perçues comme une séquence isolée de caractères pris entre deux délimiteurs ou deux blancs sur la l'axe syntagmatique. Ainsi, une combinaison de séquences construit des segments dont l'association cohérente de plusieurs construit un discours.

Dans le système langue, il existe plusieurs types de mots :

- Mots lexicaux est l'ensemble fermé des noms, verbes, adjectifs, adverbes ; ainsi sont les :
- Mots grammaticaux (car, que) ;
- Mots simples (chat, caméléon) ;
- Mots composés (levier de vitesse, chemin de fer), des mots dont on se demande si ce sont des composés ou non (carte orange) ;
- Mots de la langue courante (casserole, mangé) et des mots qui appartiennent à un vocabulaire spécialisé (électrophorèse capillaire, carte mère) ;
- Mots qui semblent appartenir à la langue courante mais qui ont un sens particulier dans un domaine spécialisé : vieillissement accéléré (domaine de la conservation du papier).

1.4. Le terme, unité terminologique

Le terme est la désignation verbale d'une notion en langue de spécialité. Il peut prendre la forme d'un mot, d'un groupe ou d'une combinaison de mots (terme complexe ou syntagme), d'une locution (locution technique, phraséologie) ou d'une forme abrégée (abréviation, sigle ou acronyme). Le « terme » est la désignation la plus fréquente, souvent utilisé à la place de « désignation ».

En l'absence de terme consacré, la désignation peut prendre la forme d'une phraséologie, c'est-à-dire d'un syntagme descriptif.

Maria Teresa CABRÉ⁷ propose les différences pragmatiques suivantes entre le mot et le terme :

Caractéristiques	Mot	Terme
Usager	Locuteur	Spécialiste
Situation D'emploi	Toutes	Usage professionnel
Thèmes Véhiculés	Tous	Se référant à des notions spécifiques
Types De Discours	Tous	Textes spécialisés, discours technico-scientifique

2. Les différentes acceptions du « MOT »

Au-delà de différentes acceptions, il existe plusieurs types de mot : graphique, phonétique, sémantique, lexical.

2.1. Mot graphique

Le mot graphique est une suite de lettres entre deux blancs où un même mot graphique pourrait renvoyer à plusieurs mots grammaticalement différents.

Exemple :

Le mot « *aimais* » peut représenter la première personne (je) et/ou la deuxième personne (tu) à l'imparfait du mode indicatif.

2.2. Mot phonétique

Le mot phonétique est une suite de sons entre deux pauses bien que les mots phonétiques ne correspondent pas systématiquement aux mots graphiques. Aussi, un mot phonétique peut correspondre à plusieurs mots graphiques.

⁷ CABRÉ, M.T., (1998). « La Terminologie, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa », Paris, Armand Colin.

Exemples :

- (*ÉmÉ*) correspond aux mots graphiques « *aimais* », « *aimait* », « *aimaient* », « *aimé* ».
- Les pauses ne correspondent pas toujours aux blancs graphiques comme dans les syntagmes suivants : - *les enfants* (la liaison), - *l'ami* (l'élision), - *t'exagères* (dans le registre familier).

2.3. Mot sémantique

Il serait possible de définir le mot d'un point de vue sémantique. À l'intérieur de la phrase, le mot est porteur d'une unité de sens aisément définissable :

Exemple :

Le mot « *chaise* » dans l'énoncé : « *la chaise est cassée* » est une unité fonctionnelle « *chaise* », soit une unité de sens qui correspond à une unité graphique.

Une séquence contenant plusieurs mots graphiques pourrait correspondre à un mot sémantique.

Exemples :

- Certains mots composés comme « *pomme de terre* », « *porte-avion* », « *qu'en dira-t-on* » ;
- Certaines locutions comme « *en ce moment* », « *à cet endroit* », « *à partir de* ».

Ces mots composés, avec ou sans trait d'union, portent clairement l'expression d'une unité de sens sans définir un mot graphique mais plusieurs chacun à part porte un « Sé » et un « Sa » ainsi que des référents.

2.4. Mot lexical

Le mot lexical ou *lexème* est celui qui fournit l'entrée du dictionnaire (le lemme). Il apparaît comme une forme basique du mot graphique, dépourvue de toutes les variations formelles possibles : l'adjectif est signalé au masculin singulier, le verbe à l'infinitif... c'est ce mot lexical qui sert de base au classement des parties du discours.

3. Lexique ET vocabulaire

Les citations qui suivent mettent en exergue la distinction entre Lexique ET vocabulaire et proposent leurs définitions :

- « *On conviendra d'appeler lexique l'ensemble des mots qu'une langue met à la disposition des locuteurs, et vocabulaire l'ensemble des mots utilisés par un locuteur donné dans des circonstances données*⁸. »
- « *Le lexique est une réalité de la langue à laquelle on ne peut accéder que par la connaissance des vocabulaires particuliers qui sont une réalité du discours. Le lexique transcende les vocabulaires, mais ni accessible que par eux : un vocabulaire suppose l'existence d'un lexique dont il est un échantillon* »,
- « *Il est extrêmement difficile, voire impossible de dénombrer les mots qui composent le lexique d'une langue, pour la raison que le nombre de ces mots, tout en étant fini, ce qui est la condition même de son utilisation, est sujet à des enrichissements et à des appauvrissements, donc illimité* ».

En linguistique, il existe une différence certaine entre « *lexique* » et « *vocabulaire* » :

- Le **lexique** représente l'ensemble des mots d'une langue ;
- Le **vocabulaire** regroupe l'ensemble des mots réellement employés par une personne dans un acte de parole précis (ou dans un énoncé écrit).

⁸ PICOCHÉ Jacqueline, 1977, Précis de lexicologie française. Paris: Nathan.

Il s'agit d'une actualisation des mots du **lexique** par le sujet parlant (rappel de la dichotomie saussurienne- structuraliste et fonctionnelle : langue/langage/parole/retour au chapitre 1).

3.1. Mots actifs et Mots passifs

Il n'est pas facile de dénombrer les mots dont dispose un individu particulier : rien ne prouve que les textes qu'il produit, écrits ou oraux, mettent en jeu leur totalité. Même s'il essayait lui-même, en procédant par élimination à partir d'un dictionnaire, de faire la part entre le lexique qu'il possède et celui qui lui est étranger, il aurait de grandes difficultés.

En effet, certains mots appelés **actifs** sont assez bien connus de l'individu pour que non seulement il les comprend, mais encore qu'il les utilise spontanément pour s'exprimer.

D'autres **mots** appelés **passifs** sont compris de façon plus ou moins précise lorsque l'individu les rencontre lors d'une lecture ou d'une conversation sans en être l'utilisateur. Ce qui rappelle la compétence de la production à l'oral et à l'écrit (mots actifs) et la compétence de la compréhension de l'oral et de l'écrit (mots passifs)

La compréhension entre les locuteurs *X* et un locuteur *Y* exige que les mots – actifs – utilisés par *Y* fassent partie du vocabulaire au moins passif de *X*. L'intercompréhension sera d'autant meilleure lorsque les mots utilisés par *X et Y* seront des mots actifs pour chacun d'eux ; d'autant plus médiocre que si les mots actifs de l'un seront les mots passifs de l'autre ; d'autant plus mauvaise qu'un plus grand nombre des mots actifs de l'un seront des mots inconnus pour l'autre.

3.2. Le lexique et les sous-ensembles

L'ensemble des mots d'une langue constitue son lexique. Cet ensemble se sépare en sous-ensembles. Selon un certain nombre de variables ; il n'est pas clos, et ses contours ne sont pas fixés d'une manière absolue.

3.2.1. Lexique général et lexiques de spécialité

Le lexique général est commun à tous les locuteurs ; les lexiques de spécialité sont liés à un domaine : science (chimie, astronomie), science et technique (informatique), métier (menuiserie), activité (jardinage). L'étude des lexiques de spécialité est la terminologie.

3.2.2. Facteurs de variation du lexique général :

Le lexique varie partiellement selon trois facteurs principaux, qui sont le temps, l'espace et le registre :

- a) **La variation diachronique** est la variation dans le temps. Si un fonds stable demeure depuis les débuts du français, le lexique contemporain n'est pas identique à celui des périodes précédentes : certains mots anciens ne sont plus utilisés ni compris (ex : malandrin : bandit) ; des mots nouveaux ou néologismes apparaissent (ex : zapper).
- b) **La variation diatopique (géographique)** est la variation dans l'espace. Magasiner est un québécoisisme qui signifie « aller faire des achats dans les magasins ».
- c) **La variation diastratique (stylistique)** est liée aux registres, qui découpent dans le lexique des tranches horizontales : académique, littéraire, standard, familier, argotique. Exemple de « bagnole » pour « voiture ».

4. Syntaxique ET lexico-sémantique

Entre lexème et vocable, réside toute la notion de l'élaboration du lexique, qui exige une distinction entre lexème en sa qualité d'unité de la langue et le vocable unité de discours (lexis, voir le pt n°4.3.).

Exemple :

« *pommier, pomme de terre, pomme* » sont des lexies, alors que seul « *pomm (e)* » est un lexème.

4.1. Le lexème

Il s'agit d'un morphème qui porte un sens lexical (monème, parfois syntagme). Il peut être un composant de la lexie, comme il peut se trouver à l'état libre (table).

4.2. Le vocable

Il est un nom commun qui désigne un terme jugé comme porteur d'une signification particulière (synonyme d'un mot). Actualisation d'une unité lexicale particulière dans le discours.

Exemple :

Le *petit* garçon caresse le *petit* chat

Le mot « *petit* » est répété deux fois dans la phrase, il s'agit de deux vocables distincts d'un même lexème qui portent deux⁹ sens spécifiques.

4.3. La lexie

Contrairement au *lexème* qui est l'unité abstraite appartenant à la langue, la *lexie* est l'unité fonctionnelle significative du discours¹⁰. (Cuq, 2003 : 155)

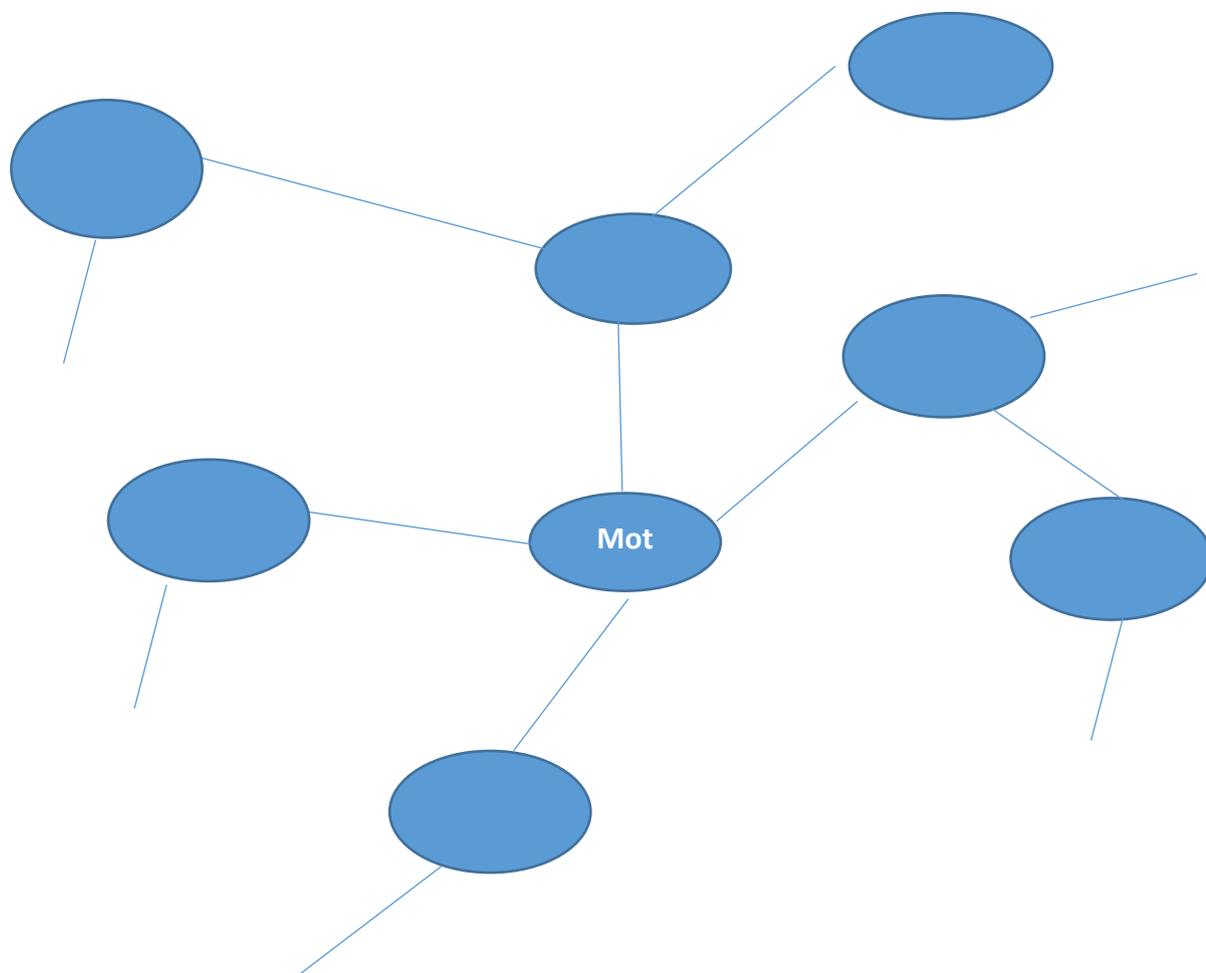
⁹ FORD, A. J. (1973). Quelques rapports entre syntaxe et sémantique dans un modèle de description linguistique. *Cahier de linguistique*, (2), 157–178. <https://doi.org/10.7202/800015ar>

¹⁰ CUQ, J-P. (dir) (2003): *Dictionnaire de didactique du FLE/S*. Paris, France : Clé international.

- La lexie simple peut être un mot : *table, il, geste...*
- La lexie composée peut contenir plusieurs mots en voie d'intégration ou intégrés : *brise-glace, pomme de terre...*
- La lexie complexe est une séquence figée : *faire une niche, en avoir plein le dos...*

Travail de synthèse :

Au tour des étudiants de créer une carte mentale autour du « MOT »



Chapitre 3

La lexicographie ET la lexicologie

1. La lexicographie

C'est une science qui désigne l'ensemble des techniques requises pour la rédaction d'un dictionnaire, c'est une forme spécifique de la *lexicologie appliquée, bien que pour réaliser un dictionnaire, il apparaît nécessaire de distinguer les deux types principaux :

1.1. Les dictionnaires encyclopédiques

Ces ouvrages s'intéressent à la chose et non au signe. Les informations sont portées sur la chose donnée par le nom : utilisation, origine, place dans la société, en plus des images.

Exemple :

Une encyclopédie des plantes, médicale, d'auteurs, ...

1.2. Les dictionnaires de langue

Ils s'intéressent aux mots eux-mêmes et assurent leur traçabilité dans le temps, par leur usage et en rapport avec les mœurs. Ainsi une entrée dans le dictionnaire présente successivement des renseignements grammaticaux, origine, utilisation des mots, niveaux de langue.

Exemple :

Le mot « *module* » dans le dictionnaire numérique Livio *Module*.

Etymologie : (XVI^e siècle) Du latin *modulus*, diminutif de *modus* (« mesure »), (XX^e siècle) Avec le sens de « sous-ensemble », de l'anglais *module*. \mo.dyl\masculin

- a) (Architecture) Mesure arbitraire servant à établir les rapports de proportion entre toutes les parties d'un ouvrage d'architecture.
- b) (Par extension) Tout ce qui sert à mesurer. Diamètre comparatif d'une médaille par rapport à d'autres. Exemple : Une médaille de grand module.

- c) (Technique) Pièce d'assemblage (dans différents domaines notamment l'ameublement, le bricolage, l'industrie)
- d) (Education) Unité d'enseignement (programme, cours, etc.) sur une durée déterminée.
- e) (Mathématiques) Longueur d'un vecteur.

Le dictionnaire est régulièrement distancé par les mots de la langue. L'inventaire qu'il en donne est approximatif et jamais exhaustif. « *Le lexicographe est inévitablement perdant : il sera toujours devancé par le dernier apparu des néologismes* » (Henri MITTERAND, Les mots français, 1996, p.6)

1.3. Qu'est-ce que le *lemme* ?

Un lemme (item lexical) est l'unité autonome qui constitue le lexique d'une langue. Il s'agit d'une unité sémantique pouvant constituer une entrée de dictionnaire. Il est la forme iconique qui représente toutes les formes que peut prendre le mot :

- Un nom, masculin singulier : image, images
- Un adjectif : roux, rousse, rousses
- Un verbe à l'infinifit : aimer pour aime, aimait, aimera, ...

Dans le vocabulaire courant, *le mot* représente une notion vague et manque de clarté, alors que *les énoncés* (acte d'énonciation = phrases) sont construits à partir des *lemmes*, ces derniers constitués de *morphèmes*.

À retenir :

- a. Les *lemmes* sont constitués de *phonèmes* assemblés en *morphèmes*.
- b. Le *lexème* est le *morphème lexical* d'un *lemme*, c'est-à-dire une unité de sens (Sé) et de son (Sa) qui n'est pas fonctionnelle ou dérivationnelle.
- c. Le *lexème* est une unité de sens et de son (signe linguistique = mot) figée dans une langue sans distinction *flexionnelle* ou *dérivationnelle*, comme « *FORMER* » et le lexème des formes « *FORMENT* » et « *FORMERONT* » (renvoie à une notion

abstraite ou concrète indépendante de la situation de communication. C'est un synonyme de radical dans la plupart des cas)

- d. **Flexionnelle** : modification de la forme d'un mot par rapport à ce qui est considéré comme sa forme de base par la conjugaison et la déclinaison.
- e. **Dérivationnelle** : action de faire sortir un mot d'un autre, en ajoutant des affixes au radical...

2. La lexicologie

« Lexicologie » est un nom féminin, pris du grec qui signifie littéralement : « *étude raisonnée des mots* ».

Il s'agit d'une science qui prend en charge de l'étude des unités lexicales, des mots et des syntagmes figés d'une langue ainsi que des relations entre ces unités de sens.

Elle constitue une partie de la sémantique et s'intéresse à la fois au signe linguistique (rapport entre la forme et le sens des mots) et aux relations qui existent entre le lexique et la syntaxe.

Son domaine s'organise en **morphologie lexicale** qui décrit la forme des mots et en **sémantique lexicale** qui décrit le sens et la signification des mots :

- a) **La morphologie lexicale** étudie la formation des mots (mots héréditaires naturellement évolués, les emprunts, ou construits). Les mots construits procèdent soit par dérivation, soit par composition.
- b) **La sémantique lexicale** s'intéresse à la manière dont le sens ou les sens possibles des mots sont décrits dans la langue. Elle essaie de classer les sens.

Sur l'axe de l'évolution de la langue et des langues, la lexicologie se divise en **lexicologie synchronique** et **lexicologie diachronique** ou historique (science étymologie qui constitue une science autonome).

La lexicologie ne s'attache pas seulement à l'unité du mot. Elle tend vers la description de l'organisation du lexique. Elle est une science descriptive, théorique contrairement à la lexicographie qui est plutôt pratique.

La lexicologie se situe au carrefour de plusieurs disciplines linguistiques dont :

- La phonologie pour la forme des mots ;
- La syntaxe pour tout ce qui touche à la combinatoire des unités lexicales ;
- La morphologie, où les morphèmes se divisent en grammaticaux, surtout lexicaux ;
- La sémantique fournit les outils de description du sens des mots et des syntagmes lexicaux.

Chapitre 4

La morphologie ET la sémantique

1. La morphologie

Toutes les références convergent vers une définition unique laquelle désigne *le mot* comme la base de son étude. Son origine grecque est *morphé* « forme » et *lógos* veut dire « étude ».

La morphologie représente une évolution de la branche de la **grammaire** qui étudie la forme des mots en opposition avec la **syntaxe** qui s'occupe de la fonction des mots dans la langue (combinaison et relation des unités de sens sur l'axe syntagmatique, en rapport avec l'axe paradigmatique).



Le mot est tantôt appelé monème, souvent lexème ou lemme.

2. Lexème lié

Un même *lexème* est présent dans toutes les formes d'un même terme fléchissable, **Exemple** : *aimer*, *aime*, *aimé*, *aimions* ou *aimât* sont des formes différentes d'un même lexème *aim-*, qui est ici un radical.

À retenir :

Il n'existe pas de forme libre du lexème *aim-*, chacune est obligatoirement composée d'un *radical* et d'un *morphème grammatical*.

Exemples de distinction entre *lexème* et *morphème* :

Les mots : "chant*ons*", "chant*ant*", "chant*eur*", partagent le *lexème* "chant".

Ils sont différenciés par les morphèmes :

- "ons" : marque la 1ère personne du pluriel de la conjugaison (nous)
- "ant" : marque le participe présent
- "eur" : marque la personne qui réalise l'action de chanter (suffixe -eur/-euse : chanteur/chanteuse)

Les trois mots de l'exemple cité ci-dessus ont en commun le sens contenu dans le *lexème* "chant".

À retenir :

- Le sens est essentiellement contenu dans le *lexème*, le *morphème grammatical* n'apporte que des précisions de sens.
- Pour la forme ou la structure d'un mot, il est essentiel de revenir sur la combinatoire des unités de sens (relation d'opposition sur l'axe syntagmatique) ou dans la relation de l'unité avec d'autres éléments équivalents (relation d'équivalence sur l'axe paradigmatique).

Exemple :

En latin, c'est la 1^{ère} personne du singulier d'un verbe qui est entrée dans le dictionnaire et non l'infinitif comme dans un dictionnaire de la langue française. La raison est qu'il est important de donner les bases des paradigmes d'un verbe qui vont changer selon le mode, la personne, etc.

Pour voir quels sont les paramètres qui influent sur les verbes, il suffit d'observer de constater que l'usage du mot (image transcrite), peut conduire à une ambiguïté (À quelle forme de graphie correspond-t-elle ?)

Pour arriver à faire une comparaison entre des mots, il faut aller dans une analyse plus détaillée c'est-à-dire au niveau minimal ou celui du morphème (École de Prague : La double articulation d'André MARTINET¹¹).

La résonance nasale [-on] est un *phonème* qui représente une marque de la **morphologie**, appelé aussi *morphe*.

¹¹ MARTINET, André (1960), *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin (traduction en roumain, *Élément de Linguistique Générale*, traduction par Paul Miclău, București, Editura Științifică, 1970).
MARTINET, André (1965), *La linguistique synchronique*, Paris, Presse universitaires de France.

3. Qu'est-ce qu'un morphe ?

Le *morphe* est un élément phonique à valeur significative et qui ne peut être analysé en éléments phoniques significatifs plus petits.

Ainsi, le morphe ou la matière morphologique manipulable est la forme apparente d'un ou de plusieurs morphèmes.

Exemple 1 :

[-**ons**] marque le pluriel.

Exemple 2 :

« Calculateur » : il y a deux morphes [**calcul-**] et le suffixe [**-ateur**].

Ces deux morphes sont aussi des morphèmes :

- a) Un morphe lexical (lexème) c'est [**calcul-**] ;
- b) Un morphe grammatical c'est le suffixe [**-ateur**].



Important : Un seul morphe peut avoir deux morphèmes

Exemple 3 :

Dans « chevaux », il y a deux unités abstraites ou deux morphèmes :

- [**cheva l**] **morphème lexical** + [**-aux**] **morphème grammatical** (marque du pluriel).
- « **il y a** » constitue un seul morphème car il n'a pas de sens en soi, c'est le groupe [il y a] qui est sémantiquement pertinent.

À retenir :

Le groupe, [il y *a*], est composé de trois morphes « *il* », « *y* » et « *a* », qui peuvent être relevés ailleurs, dans d'autres énoncés.

Chapitre 5

La terminologie & la sémantique

1. Définition de la terminologie

Selon le "Termscience"¹² « *La terminologie est la science qui étudie et qui permet de réaliser la **compilation**, la **description** et la **présentation de termes**, les éléments lexicaux utilisés dans des domaines spécialisés de connaissance (disciplines ou branches d'une discipline) et créés dans ces domaines ou modifiés à partir des éléments préexistants dans d'autres domaines.* »

- **Compilation de termes** : élaboration de listes de termes d'une discipline déterminée suivant une méthodologie préétablie.
- **Description de termes** : définition ou définitions de chaque terme (du point de vue sémantique) et description des éléments qui composent le terme et de son processus de formation (du point de vue morphologique).
- **Présentation de termes** : élaboration de dictionnaires.

Ces trois dernières définitions présentent la réalité polysémique du mot « terminologie » :

1.1. Terminologie comme théorie

Il s'agit de l'ensemble de prémisses, arguments et conclusions concernant les rapports entre les concepts et les mots utilisés pour les représenter et la nature de ces mots.

1.2. Terminologie comme pratique

Il s'agit de l'ensemble de pratiques et de méthodes, qui résultent de l'application des aspects théoriques, qui permettent de réaliser la compilation, la description et la présentation des termes conformément aux recommandations et techniques normalisées et acceptées internationalement. Il s'agit en définitive, de l'ensemble d'activités conduisant à l'élaboration de dictionnaires spécialisés.

¹² Plateforme de travail dans le domaine de la terminologie, <http://tice-It.info/termscience/>

1.3. Terminologie comme vocabulaire

Il s'agit de l'ensemble structuré de tous les mots et les expressions utilisés dans une science déterminée, qui résulte de l'application de la théorie et de la pratique terminologique.

À la base de ce postulat, une terminologie devient un dictionnaire spécialisé qui comprend la spécialisation par l'assignation à une discipline identifiée ou à un domaine spécialisé de connaissance.

Le mot "terminologie" accompagne le nom de la science dont les termes ont été compilés comme celle de la chimie et du vaste domaine des sciences médicales, de l'informatique, de la linguistique, etc.

2. Disciplines connexes à la terminologie

La *terminologie* est une science en elle-même, elle possède ses propres théories sur le lexique spécialisé d'une langue avec la méthodologie pour le traiter ; cependant, elle adopte des aspects propres à d'autres sciences : philosophie, psychologie, sociologie, etc.

2.1. Philosophie et Épistémologie

De ces deux sciences, la lexicologie prend, entre autres, des théories sur la façon de structurer la connaissance, la formation de concepts, ainsi que sa représentation et l'énoncé des définitions.

Dans le cas concret de l'*épistémologie*, elle prend la façon d'organiser la connaissance dans chaque discipline dont la terminologie est étudiée, puisqu'il existe une relation étroite entre l'organisation des concepts scientifiques et l'ordre des termes utilisés pour représenter ces concepts.

2.2. Psychologie

En rapport avec les processus mentaux de chaque individu, la Terminologie prend de cette science des théories relatives à la perception, la compréhension, la communication, etc.

2.3. Linguistique

De cette science, la lexicologie adopte des théories sur le lexique et la manière dont elle s'organise et se construit.

2.4. Lexicographie

De cette science, la lexicologie prend les théories et les méthodologies pour ordonner et décrire les unités lexicales pour sa présentation dans les dictionnaires.

3. Langue de spécialité

D'après Pierre LERAT une langue de spécialité « *ne se réduit pas à une terminologie* », et il la définit « *comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* »¹³

Il semble assez difficile d'opter pour une expression unique à la « langue de spécialité ». D'autres expressions sont utilisées pour la désigner auxquelles les scientifiques et les chercheurs ont recours pour varier le langage et/ou personnaliser leur terminologie.

Les segments de sens qui possèdent le même contenu sémantique peuvent être : « *langue spécialisée* », « *langage technique* », « *vocabulaire spécialisé* », « *vocabulaire scientifico-technique* », etc.

¹³ Pierre Lerat, Les langues spécialisées, 1995, p : 21)

https://books.google.com/books/about/Les_langues_sp%C3%A9cialis%C3%A9es.html?id=eXpsAAAIAAJ

Selon GALISSON et COSTE une « langues de spécialité » est : l'« *Expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* » (1976 : 511)

Pour LERAT : « *La notion de langue spécialisée est [plus] pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* » (1995 : 20)

DUBOIS en donne la définition suivante : « *On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier* » (Dubois et al. 2001 : 40)

Pour CABRÉ entre la langue commune et les langues de spécialité, il existe une différence de degré plutôt que de nature, et la spécificité des langues de spécialité se manifeste surtout au niveau de l'usage. Ainsi : « *Les unités de la langue commune sont employées dans les situations que l'on peut qualifier de non-marquées, (...) les situations dans lesquelles on emploie les langues de spécialité peuvent être considérées comme marquées* » (1998 : 112-115)

Toujours selon CABRÉ (1998 : 74-80), les langues de spécialité se distingueraient de la langue commune par leurs situations d'utilisation et par le type d'information qu'elles véhiculent. Il présente les divergences entre lexicologie/terminologie et lexicographie/terminographie :

Paramètres	Disciplines	
	Lexicologie	Terminologie
Domaine d'étude	Analyse et description de la compétence lexicale du locuteur (→ tous les mots du locuteur)	Termes appartenant soit à un domaine de spécialité, soit à un secteur professionnel
Unité de base	Le mot	Le terme
Objectifs	Justifier la compétence lexicale du locuteur	Circonscrire la notion rattachée à un terme

Méthode de travail	Réfute ou valide des hypothèses théoriques grâce à des analyses de cas	Recherche des dénominations pour des cases conceptuelles préalablement établies
Paramètres	Disciplines	
	Lexicographie	Terminographie
Dictionnaire produit	Langue générale	Langue de spécialité
Sources	Langue générale	Documentation spécialisée
Fonction	Description, établissement de la norme	Normalisation, néologie
Démarche	Sémasiologique (de la dénomination au concept)	Onomasiologique (du concept à la dénomination)

Chapitre 6

La sémantique & Le lexique

I. Définition de la sémantique

Sémantique, sémiotique, sémiologie, sciences de la langue et du langage qui ont comme point commun avec la lexicologie : l'étude du « *sens* ». En effet, la sémiologie, englobant la linguistique, est définie comme « *la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* », ayant évolué en sémiotique avec Charles Sanders PEIRCE¹⁴.

Selon *le dico des définitions*, *Sémantique* provient d'un vocable¹⁵ grec pouvant être traduit par « *l'art de la signification* ». Il s'agit de ce qui appartient ou est relatif à la signification/au signifié des mots. Par extension, la sémantique est l'étude du signifié des signes linguistiques et de leurs assemblages.

Aussi, la sémantique est associée au signifié, au sens et à l'interprétation des mots, des expressions ou des symboles. Tous les moyens d'expression représentent une correspondance entre les expressions et certaines situations ou choses, pouvant être du monde matériel ou abstrait. Autrement dit, la réalité et les pensées peuvent être décrites par le biais des expressions analysées par la sémantique.

1. Typologie de la sémantique

Les recherches scientifiques ont permis de distinguer quatre types de la sémantique : linguistique, logique, cognitive et lexicale.

1.1. La sémantique linguistique

Elle étudie la codification du signifié (le sens) dans le contexte des expressions linguistiques. Elle peut se diviser en *sémantique structurale* et *sémantique lexicale*.

¹⁴ PEIRCE, Ch. S., <http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp>

PEIRCE, Ch. S. (1978), *Écrits sur le signe* (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle), Paris, Seuil.

¹⁵ Mot d'une langue, considéré dans sa signification, sa valeur expressive

Elles se penche également sur les notions de *dénotation* (le rapport entre un mot et ce qu'il désigne) et de *connotation* (le rapport entre un mot et son signifié suivant certaines expériences et le contexte) qui sont des objets d'intérêt de la sémantique.

L'étude du référent (ce que le mot dénote, tel qu'un nom propre ou un substantif commun) et du sens (l'image mentale qui crée le référent) font également partie de la sémantique linguistique.

1.2. La sémantique logique

Elle est également appelée *sémantique structurale*. Elle se charge de l'analyse des problèmes logiques de signification. Pour ce faire, elle étudie les signes dont les parenthèses, quantificateurs, etc., les variables et constantes, les prédicats et les règles de prescription.

Cette approche sémantique est basée sur une description de l'environnement lexical et structural d'un corpus (énoncé, discours)

1.3. La sémantique dans les sciences cognitives

Elle travaille sur le mécanisme psychique entre les interlocuteurs dans le processus communicatif. La pensée humaine (l'esprit) établit des relations permanentes entre les combinaisons de signes et d'autres facteurs externes introduisant un signifié.

Elle renvoie à une dimension plutôt interactive qui nécessite un encodage réfléchi, choisi dans la langue (lexique et sémantique) en adéquation avec la situation d'interaction ou d'échange impliquant un décodage optimal. L'esprit de celui qui reçoit serait en phase avec celui qui produit.

*Référence l'encyclopédie : <https://www.universalis.fr/dictionnaire/semantique/>

1.4. La sémantique lexicale

La sémantique lexicale est l'étude du sens des "mots", appelés morphèmes et/ou morphèmes lexicaux, d'une langue (Unités de sens ayant un signifié et un signifiant). En effet, il existe deux types de morphèmes ; les morphèmes grammaticaux (dits grammèmes) et les morphèmes lexicaux (dits lexèmes/sémèmes).

Exemple : Le / lapin / a / tué / un / chasseur

Dans cet énoncé, les mots de couleur rouge sont les mots ayant un sens grammatical (grammèmes), alors que les mots de couleur noire sont les lexèmes. Les mots à caractère lexical (noms communs, adjectifs, verbes ...) servent à classer les différents aspects du monde.

Aussi, la sémantique lexicale mène-t-elle un travail de description de la signification et de la classification des mots de la langue.

2. Classes ouvertes ou fermées

Les mots à sens lexical forment une classe ouverte. Le lexique est apte à intégrer de nouvelles données par dérivation, par emprunt ou encore par création. Et les mots à sens grammatical (grammèmes/mots outils) forment une classe fermée car ils correspondent aux fondements d'une langue, ses règles. Il est difficilement modifiable.

2.1. Sens-Référents [dénotation-hyponymie/hyperonymie]

Une expression indique des référents (classe), via un concept, soit la relation qui existe entre le mot et le sens qu'il porte. Le rapport entre les deux est perçu comme une relation de dénotation (sémantique), le sens est à rechercher dans un dictionnaire.

Exemple : *Chat* petit animal familier au poil doux

- un lien établi entre un sens et son signifiant (référents).

Exemple : *Rose, fleur* du rosier

Dans cette phrase, le sens de « *fleur* » est contenu dans le sens de « *rose* », il s'agit de types (classes) particuliers qui apparaissent dans la définition du mot « *fleur* ».

Le lien sémantique entre *Rose-fleur*, est une relation de référent et signifiant, où « *fleur* » est *l'hyperonyme* de « *rose* », car toute « *rose* » est une « *fleur* », mais « *fleur* » n'est pas uniquement une « *rose* ». Donc le signifié de fleur est contenu dans le sens du référent rose.

À retenir :

L'hyperonyme est un terme général, pauvre sur le plan sémantique, il englobe plusieurs termes spécifiques appelés hyponymes (classes)

D'un point de vue dénotatif, l'**hyponyme** est inclus dans l'**hyperonyme**, c'est la relation d'inclusion (sous-classe), où les sens de chat, chien, ... sont contenus dans animal.

Exemples :

- *Chat*, petit *animal* familier au poil doux.
- *Rose*, fleur du *rosier*

Ainsi, la compréhension d'un concept (ensemble de propriétés, de caractères ou des traits) peut être distinguée de l'extension du concept (qui est l'ensemble d'objets qui pourraient tomber sous le même sens, en renvoyant à la même vérité)

Exemple :

« *Chaise* » est reconnu comme étant : *meuble/pour s'asseoir/sur pieds/avec dossier/sans accoudoirs/pas de confort/pour une personne*,

De ce fait, la **compréhension** du concept (le « sens ») est associée au mot « chaise » tel que défini dans le dictionnaire. Et l'**extension** renvoie à tous les objets du monde qui pourraient être reconnus comme étant des chaises, soit les *référents*.

Exception :

Tuer (faire mourir) : dans « *mourir* » il n'y a pas de relation hyperonyme-hyponyme même si « *mourir* » est contenu [encapsulé] dans « *tuer* ».

2.2. L'encapsulation

L'encapsulation recouvre le cas d'hyperonyme-hyponyme où le sens de « *fleur* » [hyperonyme] prend son sens (est contenu) dans celui de « *rose* » [hyponyme], la relation est dite d'inclusion (sous-classe).

Le sens de « *animal* » [hyperonyme] est contenu dans le sens particulier des Cohyponymes *chat, chien, cheval* ... = la classe des animaux (sans spécifier domestiques, de cirque ou sauvages, ...)

Le phénomène d'encapsulation se manifeste dans d'autres cas, comme « *poignée* » partie d'un objet, arme ou tout ustensile ou objet tenu par la main, et « *pétale* » qui compose la fleur.

2.3. L'homonymie / polysémie

Deux sens distincts qui ont la même étymologie, deviennent polysémiques :

Exemple :

« *Défendre* » et « *protéger* » : sont des synonymes exacts avec une étymologie commune, par rapport à « *protéger* » où le sens est approximatif.

2.4. Les synonymes approximatifs

Il est presque exclu qu'il y ait des synonymes dénotationnels exacts.

Exemples :

- « *Regarder* », « *voir* », « *distinguer* » : synonymes approximatifs
- *Maîtriser/dominer* sont des synonymes proches, ils *nuancent le sens* en portant la marque de l'intensité, ce sont des *synonymes approximatifs*.

Exemples :

- « *Cannibale* » qui signifie toute être vivant qui mange de la chair de la même espèce,
- « *Anthropophage* » qui signifie manger de la chair humaine.

« *Cannibale* » et « *Anthropophage* » ne sont pas des synonymes exacts.

La plupart des synonymes sont approximatifs avec une distinction entre synonymes dénotationnels et quasi-synonymes mais non synonymes exacts.

2.5. Les synonymes dénotationnels

Il s'agit des synonymes présents dans des mots au sens équivalent.

Exemples : *voiture/automobile/bagnole...*

La substitution de l'un par l'autre ne change pas la valeur de vérité du mot, mais il y a une différence de connotation.

Dans la suite *voiture/automobile/bagnole...*, il n'y a pas d'intrus puisque les mots renvoient à la même réalité, mais il y a une différence de niveau de langue.

La relation de dénotation existe entre :

- Hyperonyme-hyponyme : inclusion de sens. Ex. : fleur/rose
- Synonymes dénotationnels : identité exacte. Ex. : correct/juste/vrai
- Cohyponymes (hyponymes d'un même hyperonyme) par disjonction.

Exemples :

Fourmi/abeille/bourdon : sont des Co-hyponymes du même hyperonyme insecte = classification des mots // taxonomie.

Il s'agit aussi de synonymes présents dans des phrases (propositions) avec des *relations* :

- D'équivalence lorsque deux phrases sont vraies ou fausses, exactement dans les mêmes situations. Ex. : ... conduire une voiture = ... conduire une bagnole
- D'incompatibilité lorsque deux phrases ne sont pas toutes les deux vraies par rapport à la même situation. Ex. : ... acheter des roses ≠ ... acheter des tulipes
- De conséquence sémantique lorsqu'une phrase implique une autre.
Ex. : ... acheter des roses = ... acheter des fleurs
- Lorsque l'information contenue dans une phrase est **déjà** contenue dans une autre sans possibilité d'imaginer une situation dans laquelle la 1^{ère} est vraie, et la 2^e est fausse.

Exemple :

... réussir à trouver des billets pour le concert = ... trouver des billets pour le concert
(possibilité d'implicature de type inférence de sens = situation d'énonciation = contextualisation de l'acte de dire)

Il y a incompatibilité lorsque l'affirmation d'une phrase entraîne la négation d'une autre phrase.

Exemples :

- Ceci est une table /entraîne la négation/ ce n'est pas une voiture
- Ceci est une voiture/entraîne la négation/ ce n'est pas une table

3. Le modèle sémique

Il s'agit du *sème*. En linguistique et en sémiotique, l'analyse sémique consiste à définir le sens d'une unité lexicale par la mise en avant d'une suite d'unités minimales distinctives de sens, qualifiées de « sèmes ». Aussi, l'ensemble des sèmes forme le « sémème », c'est-à-dire la totalité des traits sémantiques d'un sens donné (un signifié présente plusieurs sèmes)

Exemple :

Le mot « chaise » et le mot « fauteuil » contiennent respectivement le sème « où l'on s'assoit », mais seul fauteuil possède celui « avec des bras ».

La substance sémantique d'un mot est comparable à la substance phonologique d'un phonème (paire minimale). Elle est constituée d'un faisceau de traits distinctifs de signification appelés : sèmes.

3.1. Le sémème

Le sémème d'un mot représente l'ensemble des sèmes qui le caractérisent. Sémème = {sème1+ sème2+ ...+ sème n}

Exemple :

Le sémème de « homme » = {/humain/+adulte/+ /mâle/...} ; il s'oppose au sémème de femme par le sème /+mâle/ qui se distingue du sème/+femelle/.

3.2. L'archiséme

Une analyse comparative entre plusieurs sèmes démontrerait l'existence de certains sèmes en commun.

Exemple :

« Homme » et « Garçon » ont en commun les sèmes : [humain] et [mâle]

3.3. L'analyse sémique

Elle est appliquée à une série de mots appartenant à un micro-ensemble lexical. Cet ensemble de nature paradigmatique est composé d'unités lexicales qui partagent une zone commune de signification. Cet ensemble est appelé : taxème.

Autrement dit, l'analyse paradigmatique *in absentia* d'une combinaison lexicale laquelle est présentée dans un enchaînement d'unités de pertinence sémantique, *in presentia*, sur l'axe syntagmatique appelées taxèmes.

Exemple :

« *J'ai trente ans* »

L'analyse sémantique, hors contexte, de cet énoncé montre qu'un certain actant (*Je*) est attribuée (*avoir*) une certaine propriété (*ans*), laquelle est évaluée (*trente*). Il s'agit d'un acte de déclaration affirmative rapportée au sujet parlant (*Je*) inscrit dans une modalisation élocutive - affirmative¹⁶.

¹⁶ <https://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>

Par ailleurs, la dimension grammaticale et lexicographique (dictionnaire) qui permet de préciser si l'énoncé « *J'ai trente ans* » signifie « vieux » ou « jeune » est en relation avec le contexte communicationnel impliquant une proposition antérieure spécifique :

Exemples :

Proposition 1 : un sportif qui répond à un ami qui s'étonne de le voir quitter la compétition. Dans ce cas, « *J'ai trente ans* » signifie "***Je suis trop vieux***" ;

Proposition 2 : une personne qui vient d'être licenciée répondant à la question d'un ami : « *C'est peut-être parce que tu as passé l'âge ?* ». « *J'ai trente ans* » signifie ici "***Je suis encore jeune***".

L'enjeu de tout acte de langage et autant dans *l'explicite (langue)* que dans *l'implicite (discours)* qu'il véhicule. Tout acte de langage possède, de manière constitutive, une double dimension d'une relation d'interdépendance entre *explicite* et *implicite*, (indissociable l'une de l'autre).

À partir de ce constat, il est essentiel de situer la relation **sens de langue /vs/sens de discours** :

- a) *Une sémantique de langue* qui se trouve catégorisée et répertoriée dans les grammaires et les dictionnaires
- b) *Une sémantique du discours* qui ne s'y trouve pas et qui relève d'un contexte d'énonciation.

À retenir :

Le *contexte* n'est pas seulement ce qui constitue l'environnement linguistique immédiat de l'énoncé (= ce qui le précède et ce qui le suit), il renvoie également à la situation d'énonciation de l'interlocuteur, du lecteur ou de celui qui s'interroge sur l'identité de celui qui parle (ex. un sportif, un travailleur) et sur la finalité de l'échange langagier qui détermine l'enjeu de signification.

Pour ce faire, il est important de mobiliser un savoir de référence, celui du contenu dans les systèmes linguistiques, et celui du contenu véhiculé par un ensemble de discours qui ont été produits par le groupe social auquel appartient le sujet parlant.

Exemple : dans l'énoncé « *J'ai trente ans* », l'implicite "*trop vieux*" serait saisi dans le contexte du sportif que si l'information que selon le type de sport qu'il pratique, ne peut aller au-delà d'un certain âge pour faire de la compétition, est connue.

II. Sémantique de langue /vs/ sémantique de discours

L'activité langagière des êtres sociaux ne mobilise pas seulement une mémoire linguistique, elle mobilise également une mémoire situationnelle et discursive (raisonnement logique). Aussi faudrait-il reconcevoir le rapport entre la conceptualisation cognitivo-langagière et la définition du signe linguistique.

1. La conceptualisation cognitivo-langagière

La conceptualisation cognitivo-langagière s'inscrit aux frontières de la linguistique cognitive et de la psychologie du langage. La relation entre la pensée et le langage rappelle la philosophie aristo-platonicienne de la Grèce antique, aujourd'hui en connexion avec la linguistique de l'énonciation reliant des locuteurs identifiés à des contextes spécifiques d'outillage de la langue.

Dans cette conceptualisation de la grammaire où l'esprit humain est aux commandes de l'emploi de la langue, il existe une *conceptualisation linguistique* et une *conceptualisation*

discursive où dans un rapport de complémentarité le *signe linguistique de langue* se distingue du *signe linguistique de discours*¹⁷ :

- a. ***Le signe linguistique de langue***, se définit selon une triple dimension : *structurelle*, car il s'informe et se sémantise de façon systémique au croisement des co-occurrences et des oppositions possibles sur les deux axes syntagmatique et paradigmatic ; *contextuelle*, dans la mesure où il est investi de sens par un contexte linguistique qui doit assurer une certaine redondance (isotopie¹⁸) ; *référentielle* dans la mesure où tout signe réfère à une réalité du monde dont il construit la signification.
- b. ***Le signe linguistique de discours*** se définit selon une double dimension :
 - *Situationnelle*, car son sens dépend des composantes de la situation de communication,
 - *Interdiscursive*, car son sens dépend des discours déjà produits qui constituent des domaines de savoir normés.

Ainsi, le *signe linguistique* (de langue) est catégorisé, répertorié, et son sens est obtenu par un calcul de l'ordre du *probable*.

Exemple :

Étant donné les sens possibles de « **an** », sa quantification, son attribution à une personne, je calcule comme sens probable : "**âge**"¹⁹.

Quant au *signe de discours*, il n'est pas catégorisé, car il est dépendant d'autres éléments que lui-même, externe à l'énoncé, et son sens est obtenu par un calcul inférentiel (déduction) de l'ordre du *probable*.

¹⁷ <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/16859>

¹⁸ Isotopie : Ensemble redondant (récurrent) de catégories sémantiques qui rend possible la lecture uniforme du récit, telle qu'elle résulte des lectures partielles des énoncés et de la résolution de leurs ambiguïtés qui est guidée par la recherche de la lecture unique. (A.J. Greimas, du sens. Essais sémiotiques, Le Seuil, 1970)

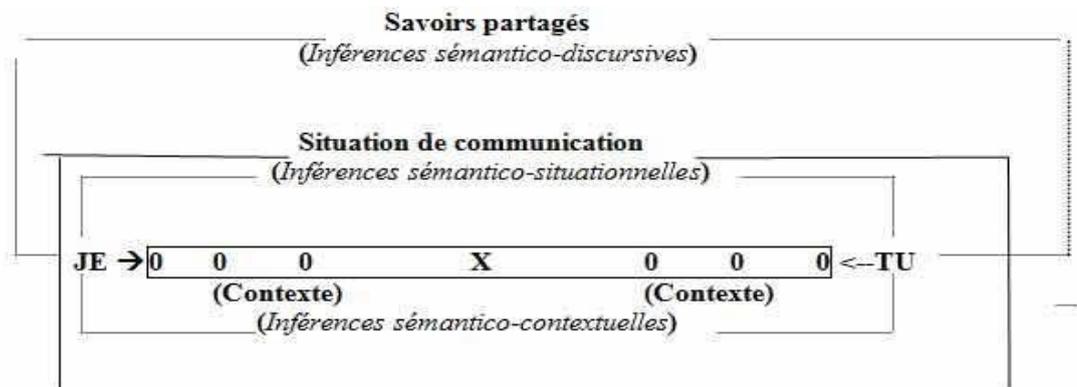
¹⁹ <https://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>

Exemple :

Étant donné que c'est un sportif de haut niveau qui parle en justifiant son retrait de cette activité, *étant donné* un savoir sur la limite d'âge des sportifs vis-à-vis de la compétition, je conclus qu'il me dit – probablement - *qu'il est trop vieux*".

Par conséquent, le sens de discours n'est pas une transposition du sens de la phrase dans un au-delà de celle-ci, puisque le sens de la phrase est de l'ordre de la *prédication*, alors que le sens du discours est de l'ordre de la *problématisation*. Du même coup, sémantique de la langue et sémantique du discours ne suivent pas les mêmes procédures de calcul du sens.

Dans le premier, le sens s'obtient par calcul déductif de probabilité. Dans le second, il s'obtient par calcul d'inférence selon trois types : *inférences contextuelles*, *inférences situationnelles*, *inférences interdiscursives* (voir schéma).



Sémantique de la langue, sémantique du discours

Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier, (références à compléter), 2005

Exemple :

« *C'est un intellectuel !* »

Le mot « *intellectuel* » peut prendre une valeur positive ou négative. Le sens est « discursif »

Selon le groupe social des discours, le contenu sémantique de l'énoncé peut les opposer (valeur négative) comme il peut les rassembler (valeur positive).

Cela peut être expliqué par le double mouvement entre la sémantisation et la norme sociale avec la particularité de l'individu qui possède un ensemble de systèmes de connaissance et de croyances partagées.



Le *sens discursif* d'un énoncé dépend de la prise en compte de la situation dans laquelle il est produit (l'identité des locuteurs et interlocuteurs et la finalité de l'échange) et d'une interdiscursivité (ensemble de discours) que les sujets ont besoin de mobiliser.

3. Sémantique de langue ET sémantique de discours

Il existe un lien entre la sémantique de langue et la sémantique de discours car le langage représente un tout qui dans ses différentes réalisations tisse une toile sémantique, parfois labyrinthique, dont chaque fil est lié de façon plus ou moins directe aux autres.

Ce lien, B. POTTIER²⁰ nomme le « *virtuème* », dans la continuité de la notion de *connotation*. C'est la capacité du signe à être porteur, *virtuellement*, d'un sens qui ne s'est pas encore exprimé (le virtuel s'oppose au réalisé) et dont l'apparition se trouverait justifiée par la *probabilité* sémantique dont il est porteur du fait de ses multiples emplois.

Exemples :

- Avoir l'âge de « 30 ans », peut signifier être « jeune » ou « vieux »,
- Être « spécifique », peut signifier « intellectuel » ou avoir une compétence particulière

Les termes cités dans les exemples, ci-dessus, ne sont pas directement porteurs des sens attribués et ne peuvent être directement répertoriés dans un dictionnaire.

²⁰ file:///C:/Users/HP/Downloads/activit%C3%A9s-mentales-et-structures-linguistiques.pdf

Ces mots ont dans leur sémantisme un ou plusieurs traits potentiellement disponibles, qui leur donne la capacité d'« accueillir » des sens non prévus que des contextes discursifs communs peuvent déterminer dans une instance de dire chargée d'une intention de signifier (proposer un sens).

Il s'agit-là de la *virtualité* annoncée par B. POTTIER qui permet d'expliquer l'évolution du sens des mots²¹. Des sens qui parfois se construisent dans l'interdiscursivité.

Par ailleurs, cette *virtualité* établit un lien potentiel entre sens de langue et sens de discours bien que cela ne se fait pas nécessairement par continuité.

Le sens de *discours* arrive par les savoirs qui se construisent dans la pratique sociale, il est intégré dans le sens de langue qui finit par l'accepter, voire se l'approprier et le répertorier dans une nouvelle définition.



La *sémantique de discours* dépend de l'existence d'une *sémantique de langue* (la première ne peut exister sans la seconde), ainsi le sens est relié à la situation d'énonciation qui détermine le discours engagé lequel est construit à la base d'un choix significatif de langue.

²¹ <https://www.patrick-charaudeau.com/Semantique-de-la-langue-semantique.html>

Chapitre 7

Procédés de l'analytique lexico-sémantique

I. Les procédés lexicaux

Les différents procédés de construction du sens passent inévitablement par une manipulation de la matière langue.

1. La dérivation

La dérivation s'opère grâce à des procédés d'addition, de suppression ou de remplacement que Chomsky appelle « mécanismes », lesquels appliqués à la base d'un mot (radical) permettent de construire à partir de préfixes ou suffixes de nouveaux mots. Les mots nouveaux ainsi créés sont appelés des dérivés

Exemple : Déchargement : dé + charge + ment → *Préfixe+ radical+ suffixe*

1.1. La dérivation affixale

Elle se fait par l'adjonction d'affixes. Lorsque l'affixe se situe avant la base il est appelé « préfixe » comme dans l'exemple « dé/tour ». Quand il est placé après la base, il est appelé « suffixe » tel que dans l'exemple « cadr/age ».

1.1.1. La préfixation

Le préfixe est un affixe qui se place avant la base. Il s'agit d'un grammème constant et non variable.

Exemples :

- Défaire : dé + faire ;
- export : ex + port ;
- inédit : in + édit.

Le préfixe agit sur le sens de la base (mot complet servant de base de dérivation à un autre mot. Il ne se confond pas avec le radical qui est un morphème). Le préfixe est un ajout sémantique au sens de la base, qui le modifie sur la partie périphérique.

1.1.2. La suffixation

Le suffixe est un affixe qui se place à la fin d'une base. Comme le cas des préfixes, il appartient à la catégorie fermée des grammèmes.

Exemples :

- Sabotier : sabot + ier ;
- Buvable : buv + able ;
- Enseignement : enseign + ement

Le suffixe peut changer la catégorie grammaticale du radical sans modifier le sens du mot. Ce phénomène est appelé la flexion (objet d'étude de la morphologie) qui ne crée pas un nouveau lexème mais apporte un changement au niveau du genre, nombre, personne, etc., sans impacter le sens initial. Dans ce cas, les suffixes sont variables.

Exemples :

Temps/Personne	Genre	Nombre	Infinitif/participe/présent/participe passé
Lavera <u>a</u> / laverai <u>s</u>	Veuf / veuve acteur /actrice	Cheval /chevaux Œuf /œufs	Porter / port Demeurant / demeure Chanté / chan

1.2. La dérivation multiple est l'addition simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à la base d'un lexème.

Exemples :

Anticonstitutionnellement = anti + constitu + tion + el + ement

1.3. La dérivation parasynthétique est l'adjonction simultanée d'un suffixe et d'un préfixe. La suppression du suffixe ou du préfixe aboutit à une forme non attestée dans la langue.

Exemple : Empoisonner : em + poison + er (empoison*/poisonner*)

1.4. La dérivation non-affixale n'a pas recours à affixation. Il s'agit de la dérivation d'un mot d'un autre mot sans affixation.

Exemples :

- Adjectifs de couleurs : orange/marron
- Substantif dérivé d'une base verbale : oublier/oubli, critiquer/critique

1.5. La dérivation régressive : est la suppression d'un suffixe à partir d'une base.

Exemple : « Jeter » donne « jet » par suppression de l'élément « -er ».

1.6. La dérivation impropre : est la création d'un mot nouveau par changement de catégorie grammaticale d'un mot déjà existant, soit des modifications morphosyntaxiques.

Exemples :

- ↳ Un verbe devient un nom : **diner** → un dîner
- ↳ Un nom commun peut devenir :
 - Adjectif : une **rose** → une robe rose,
 - Pronom : **personne** n'est venu,
 - Interjection : **Ciel** !
- ↳ Un adjectif peut devenir un nom : le **rouge** ; le **noir** ; le **beau**.

II. Les procédés syntaxiques

Les procédés syntaxiques et grammaticaux représentent les différentes manières de construire la phrase ; par type (déclaratif, interrogatif, exclamatif, impératif), forme (positive, négative, active, passive, neutre, emphatique, personnelle, impersonnelle), structure (ajout, omission de mots ou de groupes de mots), temps verbaux et catégories grammaticales.

1. La composition

Ce procédé de formation du lexique consiste à former un mot en associant deux ou plusieurs mots.

Exemple : autoradio, aigre-doux, pomme de terre, xénophobe.

Le procédé de composition varie selon les marqueurs suivants :

 Un mot construit par le procédé de composition n'est la création d'un nouveau mot avec un nouveau sens.

1.1. Les marques graphiques

Les marqueurs graphiques et typographiques sont des indicateurs qui permettent de construire du sens spécifique avec des particularités co-contextuelles.

1.1.1. La soudure qui concerne trois types de mots.

a) **Les composés savants :** composition de nouveaux mots à partir de mots gréco-latins.

Exemples : orthographe = ortho (correct) graphe (écriture ; biographie = bio (vie).

b) Les composés anciens : Plus ou moins démotivés.

Exemple : bonhomme, clairsemé, embonpoint, plafond, pourboire, vaurien, vinaigre.

c) Les composés récents : au moins un des deux composants est un mot tronqué ; souvent empruntés à l'anglais.

Exemple : héliport = hélicoptère + aéroport

1.1.2. Le trait d'union

Dans une graphie, ce marqueur de composition traduit à la fois l'autonomie de chacun des composants et le lien étroit qui les unit : porte-monnaie, arc-en-ciel, c'est-à-dire, eau-de-vie...

2.1. Les marques morphosyntaxiques

Un mot composé est un groupe de mots ou un syntagme qui se décrit par sa catégorie grammaticale et par la catégorie des éléments qui le constituent ainsi que par les relations fonctionnelles entre eux.

Exemples :

- « Rouge-gorge » est un nom composé d'un adjectif épithète et d'un nom.
- Chaise longue : la postposition de l'adjectif n'est pas conforme à la syntaxe habituelle de cet adjectif.
- Essuie-glace est un nom constitué d'un verbe et d'un nom complément. il y a absence du déterminant devant le nom.

2.2. Absence de marques

Il s'agit de syntagmes figés, de locutions qui se distinguent des autres syntagmes par des critères sémantiques et syntaxiques.

2.2.1. Critère sémantique

Le sens du composé n'est pas la somme des sens des mots qui le composent. Aussi l'expression « chaise longue » désigne un siège utilisé pour le bronzage, par contre l'expression « mauvaise herbe » est une herbe mauvaise parce qu'elle nuit aux autres.

2.2.2. Critère syntaxique

Il s'agit de la substitution sur l'axe paradigmatique et/ou de la modification sur l'axe syntagmatique :

a) Substitutions paradigmatiques

Prendre la mouche / *prendre une mouche (se mettre en colère)

Chaise longue / *fauteuil long, Point noir / *point rouge

b) Modifications syntagmatiques :

Pomme de terre / *pomme énorme de terre, chaise longue / *chaise très longue

III. Les procédés linguistiques

Les procédés linguistiques permettent d'exprimer une idée par l'usage de mots reconnus comme originaux ou atypiques voire inédits.

1. L'emprunt

L'emprunt consiste à prendre un mot ou une expression à une langue, sans traduction, et l'adapter le plus souvent aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de la langue dite « d'accueil ».



L'emprunt n'est pas le xénisme

1.1. Le xénisme

L'unité lexicale est constituée par un mot d'une langue étrangère qui désigne une réalité propre à la culture des locuteurs de cette langue. Le *xénisme* est le premier stade de l'emprunt, il intègre la langue-cible mais ne perd pas la référence à la réalité étrangère.

Exemple :

Le mot « *Square* » au XIX siècle réfère à une réalité anglo-saxonne dissocié de son origine ou de sa référence originelle.

Le passage du xénisme à l'emprunt :

Critère	Xénisme	→ Emprunt
Phonologique	Prononcé comme dans la langue source. EX : Bull dog	Assimilation phonétique : EX : Bull dog /Bouledogue (en français)
Morpho-syntaxique	Porte les marques syntaxiques de la langue-source. EX : Imtiyaz / imtiyazat Pris de l'arabe standard, il n'a pas de dérivés.	Porte les marques syntaxiques de la langue-cible. EX : Parking/parkings Peut devenir la base d'une dérivation. EX : Stress/stresser
Sémantique	Le mot est emprunté dans un sens précis qui fait référence à la langue source. EX : Aarouch/ mouvement en Kabylie Wilaya/ division administrative de l'Algérie	L'insertion se manifeste par un changement de sens ; EX : Black-out emprunté à l'anglais dans le sens de « camouflage des lumières contre les attaques aériennes » / en français devient black-out sur une affaire politique.

1.2. L'emprunt lexical

L'emprunt est un xénisme intégré dans la langue cible. Le mot porte les marques de cette langue, mais provient d'une langue source. Il a épousé le moule de la langue-cible.

1.3.L'emprunt sémantique

Dans l'emprunt de sens, le signifiant existe déjà dans la langue-cible. Il est catégorisé en morphologie car il est formé dans cette langue, c'est d'ailleurs la seule différence qu'il a avec l'emprunt lexical (l'emprunt d'un sens et d'une forme).

Exemples :

- *Réaliser* : se rendre compte (to realize) ;
- *Opportunité* : (caractère de ce qui est opportun)

1.4. Calque

Il s'agit de la traduction, mot à mot, d'une expression existant dans une autre langue. Il est mis en morphologie parce qu'il est issu de la langue-même, mais sa formation nécessite le recours à une langue-source.

Exemples :

Gratte-ciel > sky-scraper ; bienvenue/welcome ; lune de miel /honey moon ...

IV. Les procédés morphologiques

Les procédés morphologiques interviennent sur la forme du mot afin de lui donner une forme nouvelle avec un sens nouveau ou dérivé.

1. L'abréviation

C'est un procédé d'économie linguistique utilisé déjà dans la langue familière, surtout dans le cas d'unités terminologiques complexes. L'abréviation est la suppression de lettres dans un mot en conservant le sens de l'ensemble.

Exemples :

- Faculté/fac ;
- Professeur/prof ;
- Autobus/bus...

2. La contraction

Il s'agit d'une abréviation graphique propre à l'écrit (cas de la prise de note par exemple). Le mot a une forme pleine à l'oral qui est contractée à l'écrit: Mlle = mademoiselle / Dr = docteur / 3e = troisième.

La contraction respecte les règles qui suivent :

→ Couper le mot après la première consonne et faire suivre celle-ci d'un point ;

Exemple : M. = monsieur p. = page ou pages n. c. = nom commun

→ Couper un mot après la première syllabe mais avant une voyelle pour que l'abréviation se termine systématiquement par une consonne. Le mot ainsi abrégé doit être suivi d'un point ;

Exemple : déc. (Décembre)/ inv. (invariable) / fém. (féminin)

→ Supprimer des lettres placées au milieu d'un mot ou ne garder que la première et la dernière lettre du mot. Dans ce cas, les mots abrégés ne sont jamais suivis d'un point puisque la dernière lettre de l'abréviation correspond à la dernière lettre du mot écrit au complet ;

Exemple :

(département) / QC (Québec) / mouvnt (mouvement)

3. La troncation

L'abréviation consiste à supprimer les syllabes finales d'un mot polysyllabique. Les syllabes supprimées peuvent correspondre à un morphème, exp : radio = radiographie. Les coupures se produisent arbitrairement après la deuxième syllabe, exp : frigo = frigorifique.

4. La siglaison

Le sigle est une forme d'abréviation constituée de la lettre ou des lettres initiales de mots désignant des organismes, des partis politiques, des associations comme : **ONU** : Organisation des Nations Unies. Et l'acronyme est un sigle prononcé comme un mot ordinaire comme celui de CAPES qui permet la dérivation de « capésien »

V. Les procédés de création lexicale

Les procédés de création lexicale sont des manipulations individuelles, sociétales, conscientes de langue qui donnent naissance à de nouveaux mots accompagnés de sens nouveaux. Ces mots par l'usage finissent par être standardisés et répertoriés dans les dictionnaires.

Leur fonction consiste à enrichir la langue et à dynamiser un potentiel langagier de valeur et de pratique.

1. La néologie

J. Dubois, dans le Dictionnaire de linguistique (1973 : 334) définit la néologie comme « *le processus permettant la création de nouvelles unités lexicales* ». La néologie est une création de mots pour désigner des significations nouvelles, faisant appel à des procédés de morphologie lexicale : la formation primitive, dérivation, composition, abréviation. (M-F Mortureux : 1997). Louis Guilbert (1975) distingue deux grands types de créations : de forme et de sens.

1.1. Le néologisme de forme est une unité lexicale récemment créée, elle se fait selon deux types de formations :

- a) **La formation primitive** : les termes sont intégralement inventés par leurs créateurs sans relation avec un terme déjà connu, comme le mot « Internet » lui-même devenu la source de très nombreux néologismes.

b) La formation réursive fait appel à des procédés de morphologie lexicale comme :

↳ La dérivation par la jonction (réunion) de deux éléments préexistants, base et affixe (préfixe ou suffixe), exemple un nom comme « jeunisme », formé à partir de l'adjectif « jeune » (tendance à survaloriser la jeunesse notamment dans le domaine de la publicité.)

↳ La composition par l'association de termes connus pour en former un nouveau comme dans le cas de « téléporter » (Petit Larousse, 2005) ou comme dans le cas de certains mots-valises* comme :

- « Courriel » contraction de « courrier » et de « électronique » créé comme une alternative au mot anglais e-mail ;
- « Adulescent » contraction de « adulte » et « adolescent »
- « Alicament » contraction de « aliment » et « médicament »
- « Clavarder » contraction de « clavier » et « bavarder »

↳ L'abréviation comme dans CD, SMS, DVD, web ...

1.2.Le néologisme de sens est une unité lexicale avec un sens nouveau appelé création Sémantique.

Exemples :

- Le nom « souris » pour désigner un animal, prend le sens nouveau de « matériel informatique ».
- Le verbe « surfer » sur les vagues, signifie désormais « se promener dans l'univers virtuel d'Internet »,

Contrairement à l'emprunt, une néologie trouve rapidement son cadre phonologique, morphologique et syntaxique dans le lexique de la une langue.

VI. Les relations lexicales et sémantiques

Le lexique d'une langue s'organise autour des signifiants des mots (relations lexicales) ou autour des signifiés de ces mots (relations sémantiques).

1. L'homonymie

Les homonymes sont des mots qui s'écrivent ou se prononcent de la même façon, mais portent des sens différents. Ce sont les signifiants oraux ou écrits d'un mot.

Exemple : mousse (m. jeune matelot) / mousse (f. écume)

- a) Écrits ou prononcés de la même façon, les homonymes se différencient par le sens.
Exemple : Mer (étendu d'eau) / mère (génératrice)/ maire (président d'APC)
- b) Peuvent appartenir ou non à une même catégorie grammaticale.
Exemple : Grèce (nom propre) / graisse (nom commun)
- c) Selon les cas, on peut distinguer les homonymes par :
 - *Le genre* : Un livre (ouvrage)/ la livre (monnaie).
 - *L'étymologie* : louer (location) et louer (louanges) (latin : lodare)
 - *La construction syntaxique* : se tourner quelqu'un (préposition suivie d'un nom ou d'un GN)
 - *Le contexte* : mère de cinq enfants /et/ maire de la ville.

Il existe plusieurs homonymes :

1.1. Homophones homographes s'écrivent et se prononcent de la même manière.

Exemples : Être (v)/ être (n), Boucher (v)/ boucher (n)

1.2. Homophones non homographes se prononcent de la même manière, mais s'écrivent différemment.

Exemple : Ver/ verre/ vert/ vers/ vair.

1.3. Homographes non homophones s'écrivent de la même manière et se prononcent différemment.

Exemples : Fils (enfant)/ fils (à coudre), Os (sing) [os]/ os (pluriel) [o]

2. La paronymie

Les paronymes sont deux mots proches par la sonorité ou la graphie ;

Exemples : Affectif/ effectif ; allocation/ allocution.

Il existe plusieurs paronymes :

2.1. Les paronymes de même radical qui se distinguent par leurs affixes.

Affection (sentiment)/ affectation (manque de naturel)

2.2. Les paronymes à radicaux différents

- Décerner (accorder une récompense) / discerner (distinguer)
- Exode (départ en masse) / exorde (début d'un discours).

3. La synonymie

Relation d'équivalence sémantique entre les signifiés de deux unités linguistiques appartenant à la même catégorie grammaticale, mais qui ont des signifiants différents.

3.1. Les différences entre les synonymes

3.1.1. Les différences syntaxiques

Deux mots sont synonymes dans certains contextes et non dans d'autres. Ce phénomène est dû à la polysémie. Il s'appelle la synonymie partielle ou contextuelle.

Exemples :

- *Écrivain classique/auteur classique*, mais *écrivain public* et *auteur de roman*.
- *Un accent grave* > **un accent sérieux*.

3.1.2. Les différences sémantiques

Exemples :

- *Cime* et *sommet* se distinguent par le sème [pointu]
- *Pourpre* et *rouge* par le sème [foncé]

4. L'antonymie

Les antonymes sont des mots de sens contraires.

Exemple : eau trouble/eau claire

4.1. Les différents types d'antonymie

Il en existe deux principaux types.

4.1.1. Les antonymies complémentaires ou les contradictoires

Relation de disjonction exclusive : la négation de l'un entraîne l'affirmation de l'autre.

Exemples :

- Mort / Vivant (X est mort $\rightarrow X$ n'est pas vivant) ;
- Marié / célibataire (X est marié à ... $\rightarrow X$ n'est pas célibataire)

4.1.2. Les antonymies scalaires ou les gradables

Ces mots définissent les extrêmes d'une échelle de gradation implicite et autorisent l'existence de degrés intermédiaires.

Exemples :

- Grand / petit ;
- large/étroit ;

- riche/pauvre ;
- beau/laid ;
- bon/mauvais ;
- chaud/froid ;
- amour/haine ;

Les antonymies gradables se distinguent des antonymies complémentaires par :

- a) principe de gradation, EXP : il est assez, moins, plus, très petit.
- b) la négation de l'un n'entraîne pas forcément l'affirmation de l'autre : X n'est pas grand n'implique pas forcément que X est petit.
- c) principe de nuance, EXP : Glacial/froid/frais/tiède/chaud/brûlant

4.1.3. Les réciproques

La relation d'opposition dans les **paires** de mots : mari/femme ; posséder/appartenir ; donner/ recevoir, se révèle par une permutation d'arguments.

Exemple :

Il possède une maison / la maison lui appartient à Jean.

VII. Relation de hiérarchie et d'inclusion.

La hiérarchisation des mots dans la phrase et dans le discours crée de la cohésion et de la cohérence linguistique et sémantique.

1. L'hyponymie et l'hyponymie

La relation d'hyponymie est une relation de hiérarchie qui unit un mot spécifique (sous-ordonné) qui est l'hyponyme, à un mot plus général (superordonné) qui est l'hyperonyme.

Exemple :

- Chat (hyponyme) / animal (hyperonyme)
- Rose (hyponyme) / fleur (hyperonyme)

Co-hyponymes : été, hiver, printemps, automne = saison.

2. La relation partie-tout

La relation est hiérarchique entre un couple de termes dont l'un dénote une partie et l'autre dénote le tout. Ils sont appelés *méronymes* (partie) et *holonymes* (tout)

Exemples :

- Guidon / vélo ;
- Bras / corps, on les

*Résumé en tableau des procédés linguistiques

Les procédés lexicaux				
Procédés	Typologie		Exemples	
Dérivation	Par des procédés <i>d'addition</i> , de <i>suppression</i> ou de <i>remplacement</i> appliqués à la base d'un mot (radical) en début ou à la fin			
	Dérivation affixale	Préfixe+ radical+ suffixe		dé + charge + ment
		Préfixale	Préfixe+ radical	défaire = dé + faire
		Suffixale	Radical+ suffixe	buvable : buv + able
		Multiple		anti + constitu + tion + el + ement = à base du verbe constituer
		Parasynthétique	Absence du suffixe ou du préfixe aboutit à une forme inexistante	Empoisonner : em + poison + er
Non-affixale	Dérivation d'un mot d'un autre mot sans affixation.	adjectif de couleur = fruit : orange		

				substantif = oublier/oubli
		Régressive	Suppression d'un suffixe à partir d'une base	« Jeter » = « jet »
		Impropre	Création d'un mot nouveau par changement de catégorie grammaticale où un verbe devient un nom	diner devient : <u>un dîner</u>
	Dérivation fonctionnelle	Suffixes variables : marques genre, nombre, personne, etc., sans impacter le sens		lav era - veuf/ve uve - chev al /chev aux - <u>chanté</u> /chan ter

Les procédés syntaxiques

Procédés	Typologie			Exemples
Composition	Former un mot en associant deux ou plusieurs mots selon des :			autoradio, aigre-doux, pomme de terre, xénophobe.
	Marques graphiques	Soudure	Composés savants	Mots construits à partir de mots gréco-latins. Orthographe = ortho biographie = bio (vie).
			Composés anciens	Composé de deux mots pris dans la même langue bon/homme clair/semé
			Composés récents	Composé d'un mot pris d'une autre langue Hélicoptère = aéroport +
		Trait d'union	Composition marquée le lien étroit de mots qui seuls sont autonomes porte-monnaie, arc-en-ciel,	
	Marques morphosyntaxiques	Groupe de mots décrit par sa catégorie grammaticale, de ses et par leurs relations fonctionnelles « rouge-gorge » : nom composé d'un nom et d'une adjective épithète.		

	Absence de marques	Syntagmes et locutions figés décrits par le sens ou la syntaxe		
		Sémantique	La somme des sens des mots n'est pas le sens du composé	« chaise longue » : désigne un sens nouveau de siège pour le bronzage
		Syntaxique	Le sens est impacté par une substitution sur l'axe paradigmatique et/ou modification sur l'axe syntagmatique	
			Substitutions paradigmatiques	point noir = point rouge
		Modifications syntagmatiques	chaise longue = chaise très longue	

Les procédés linguistiques

Procédés	Typologie		Exemples
Emprunt	Mot pris d'une langue source (prêteuse) pour être intégré dans une langue cible (emprunteuse)		
	Xénisme	Mot d'une langue étrangère intègre la langue-cible sans perdre la référence à sa réalité	square ; bull dog ; souk
	Emprunt lexical	Mot porte les marques de la langue source et a intégré la langue-cible (se rapproche du xénisme)	stress → stressé parking → parkingueur
	Emprunt sémantique	Emprunt de sens, le mot existe déjà dans la langue-cible.	Ce n'est pas ma tasse de thé = angl. « it's not my cup of tea »
	Calque	Traduction fidèle du mot ou expression pris de la langue source	Salle de séjour = living-room

Les procédés morphologiques

Procédés	Typologie		Exemples
Abréviation	Suppression de lettres dans un mot en conservant le sens de l'ensemble		faculté = fac, professeur = prof, autobus = bus
	Apocope	Chute de la fin du mot	convocation = convoc, faculté = Fac
	Aphérèse	Chute du début du mot	problème = bleme
Contraction	Abréviation graphique du mot à l'écrit qui garde sa forme pleine à l'oral (respect de règles d'usage à l'écrit)		Mlle = mademoiselle ; Dr = docteur ; 3e = troisième.
Troncation	Suppression arbitraire après la deuxième syllabe d'un mot polysyllabique qui peut être un morphème (mot)		radio = radi graphie . frigo = frigor ifique
Siglaion	Abréviation d'une lettre ou de lettres initiales de mots désignant des organismes, partis politiques, associations		ONU : Organisation des Nations Unies

	Acronyme	Sigle prononcé comme un mot ordinaire	CAPES = capésien		
Les procédés de création lexicale					
Procédés	Typologie		Exemples		
Néologie	Création de mots désignant de nouvelles significations en faisant appel à des procédés de formation morphologie lexicale : primitive, dérivation, composition, abréviation				
	Néologisme de forme	Primitive	Invention intégrale du mot qui n'a aucune relation avec un autre déjà connu	« Internet » devenu source de très nombreux néologisme	
		Réursive	Création par procédés morphologiques :		
			Dérivation par la réunion de deux éléments préexistants + affixe (préfixe ou suffixe)	jeunisme : formé à partir de l'adjectif « jeune » + isme	
			Composition par l'association de termes connus pour en former un nouveau	Téléporter ; courriel; adolescent ; alicament » ; clavarder	
Abréviation	CD, SMS, DVD, Web				
	Néologisme de sens	Unité lexicale avec un sens nouveau appelé création sémantique	- « souris » = animal et « matériel informatique » - « surfer » = vagues et « se promener dans l'univers virtuel d'Internet »		
Les relations lexicales et sémantiques					
Procédés	Typologie		Exemples		
Homonymie	Mots qui s'écrivent ou se prononcent de la même façon mais qui portent des sens différents. Ce sont les signifiants oraux ou écrits d'un mot		mousse (m. jeune matelot) / mousse (f. écume)		
	Homophones homographes	S'écrivent et se prononcent de la même manière.	être (verbe) / être (nom) boucher (verbe)/ boucher (nom)		
	Homophones/non homographes	Se prononcent de la même manière, mais s'écrivent différemment	ver/ verre/ vert/ vers/ vair		

	Homographes/non homophones	S'écrivent de la même manière et se prononcent différemment.	fil(s) (enfant)/ fils (à coudre) Os (sing)[os]/ os (pluriel) [o]
Paronymie	Deux mots proches par la sonorité ou la graphie		Affectif/ effectif ; allocation/ allocution.
	Paronymes de même radical	Se distinguent par leurs affixes.	affection (sentiment) / affectation (manque de naturel)
	Paronymes à radicaux différents	Se distinguent par leurs radicaux différents	décerner (accorder une récompenser)/ discerner (distinguer)
Synonymie	Représente une relation d'équivalence sémantique entre les signifiés de deux unités linguistiques appartenant à la même catégorie grammaticale, mais qui ont des signifiants différents		
	Différences syntaxiques	Phénomène est dû à la polysémie où des mots sont synonymes dans certains contextes et non dans d'autres (synonymie partielle ou contextuelle)	<i>écrivain classique/auteur classique</i> , mais <i>écrivain public</i> et <i>auteur de roman</i> .
	Différences sémantiques	Possibles par une caractéristique différentielle	<i>cime</i> et <i>sommet</i> se distinguent par le sème [pointu]
Antonymie	Porte sur des mots de sens contraire.		eau trouble/eau claire
	Complémentaires ou les contradictoires	La négation de l'un entraîne l'affirmation de l'autre	mort /vivant (X est mort → X n'est pas vivant)
	Scalaire ou les gradables	Définissent les extrêmes d'une échelle de gradation implicite autorisant ainsi l'existence de degrés intermédiaires.	grave / aigu
	Réciproque	Relation d'opposition	mari/femme ; donner/ recevoir
Relation de hiérarchie et d'inclusion			
Procédés	Typologie		Exemples
Hyperonymie/hyponymie	Relation de hiérarchie qui unit un mot spécifique (sous-ordonné) qui est l'hyponyme, à un mot plus général (super-ordonné)		Chat (hyponyme) / animal (hyperonyme) Rose (hyponyme) /

		fleur (hyperonyme)
	Co-hyponymes	été, hiver, printemps, automne = saison.
Méronymes/ Holonymes	Relation hiérarchique entre un mot qui une partie et l'autre (tout)	guidon méronyme de vélo qui est holonyme

Ouvrages

1. AUSTIN, J.L. (1970) « Quand dire, c'est faire », Paris. Éd. Seuil.
2. ARMENGAUD, F. (1985). « La pragmatique ». Paris, PUF, (3^e éd.), n°2230.
3. BALIBAR-MRABTÉ A., (1997) « La synonymie », *Langage* n° 128, Larousse.
CHERIGUEN, F., (1989). « Typologie des procédés de formation du lexique », *Cahiers de lexicologie*, n° 55, Paris, Didier.
4. CABRÉ, M.T., (1998). « La Terminologie », Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa ; Paris, Armand Colin.
5. CORBIN, D. et alii, (1991). « La formation des mots : structures et interprétation », *Lexique* n° 10, Presses universitaires de Lille.
6. CORBIN, D., (2006). « Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique », Tübingen, Niemeyer, 1987 CUQ, J-P., *Dictionnaire de didactique langue étrangère et seconde*, CLE International.
7. CUQ, J-P., (dir) (2003) : Dictionnaire de didactique du FLE/S. Paris, France : Clé international.
8. DE SAUSSURE, F., (1972). « Cours de linguistique générale », Paris, Payot.
9. DUBOIS, J. et alii, (1973). « Dictionnaire de linguistique », Paris, Larousse.
10. DUBOIS, J., (1962). « Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain », Larousse,
11. DUBOIS, J., DUBOIS C., (1971). « Introduction à la lexicographie : le dictionnaire », Paris, Larousse, Coll. Langue et langage.
12. ELUERD, R., (2000). « La lexicologie », Paris, PUF, Que sais-je ? n° 3548.
13. FABRE, P., BAYLON, C., (1978). « La Sémantique », Paris, Nathan.
14. GALISSON, R., (1970). « L'apprentissage systématique du vocabulaire », Paris, BELC, Hachette et Larousse.
15. GOUGENHEIM, G., (1963). « Les mots français dans l'histoire et dans la vie », A. et J. Picard, Paris.
16. GREIMAS, A.J., (1966). « Sémantique structurale », Paris, Larousse,

²²Inspirée de la bibliographie de Mme SEGHIER Houria, chargée de cours et de TD, Université de Mostaganem - Abdelhamid Ibn Badis.

17. GUILBERT, L., (1975). « La créativité lexicale », Paris, Larousse, Coll. « Langue et langage ».
18. GUIRAUD, P., (1971). « La sémantique », Que sais-je ? n° 655, PUF, Paris.
19. LEHMANN, A., MARTIN-BERTHET F., (1998). « Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie », Dunod, Paris.
20. LYONS, J., (1978). « Eléments de sémantique », Paris, Larousse.
21. MARTIN, R., (1983). « Pour une logique du sens », Paris, PUF.
22. MARTIN, R., BERTHET, F., (1998). « Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie », Paris, Dunod.
23. MATORÉ, G., (1953). « La méthode en lexicologie », Paris, Didier.
24. MATORÉ, G., (1968). « Histoire des dictionnaires français », Paris, Larousse.
25. MITTERAND, H., (1963). « Les mots français », Que sais-je ? n° 270, Paris, PUF.
26. MORTUREUX, M-F., (1997). « La lexicologie entre langue et discours », Paris, SEDES.
27. PICOCHÉ, J., (1977). « Précis de lexicologie française », Paris Nathan-Université.
28. PEIRCE, Ch. S. (1978), *Écrits sur le signe* (rassemblés, traduits et commentés par G. Deledalle), Paris, Seuil.
29. PICOCHÉ, J., (1986). « Structure sémantique du lexique français », Paris, Nathan.
30. POTTIER, B., (1992). « Sémantique générale », Paris, PUF.
31. RASTIER, F., (1991). « Sémantique et recherches cognitives », Paris, PUF.
32. REY A., (1970). « La lexicologie », Paris, Klincksieck.
33. REY-DEBOVE, J., (1971). « Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains », The Hague, Paris, Mouton,
34. SAUVAGEOT, A., (1964). « Portrait du vocabulaire français », Paris, Larousse.
35. SEARLE, J.R., (1982). « *Sens et expression* », Paris, Éd. de Minuit.
36. WAGNER, R.L., (1970). *Les vocabulaires français*, tome II, *Les tâches de la lexicologie synchronique, Glossaires et dépouillements, Analyse lexicale*, Paris, Didier.
37. WALTER, H., (1988). « Le français dans tous les sens », Paris, Laffont.

Sitographie

2. <https://pdfcoffee.com/cours-lexicologie-pdf-free.html> Mme Houria SEGHIER
Chargée de cours et de TD, LEXICOLOGIE-SEMANTIQUE 2^e année LMD Les
cours du premier semestre, université 81. Consulté 22/05/2021

3. <https://docplayer.fr/35094635-Chapitre1-la-lexicologie-1-la-lexicologie-la-lexicologie-est-l-etude-scientifique-du-lexique-elle-s-organise-en-morphologie-lexicale-qui-decrit.html> (Chapitre1 : La lexicologie 1. La lexicologie : La lexicologie est l'étude scientifique du lexique). Consulté 21/05/2021
4. <http://zanoaga.free.fr/Etudiant/La%20derivation.pdf> chapitre 1 LA dérivation. Consulté le 22/05/2021
5. https://www.lattice.cnrs.fr/sites/itellier/poly_info_ling/linguistique007.html#:~:text=La%20s%C3%A9mantique%20lexicale%20est%20l,g%C3%A9n%C3%A9ral%20%C3%A0%20d'autres%20mots. Chapitre 6 La sémantique lexicale. Consulté le 13/04/2023
6. <https://telecharger-cours.net/details-47.html> Anna GIAUFRET, (2005/2006). Cours de lexicologie (université de Vérone (Espagne), faculté de langues et littératures étrangères). Consulté le 13/04/2023
7. <http://www.patrickcharaudeau.com> Semantique-de-la-langue-semantique.html Patrick CHAUDEAU, "Sémantique de la langue, sémantique du discours", Actes du colloque en hommage à Bernard Pottier, (références à compléter), 2005, consulté le 13 mars 2019 sur le site de *Patrick CHARAUDEAU - Livres, articles, publications*. URL.
8. <http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp> PEIRCE, Ch. La sémiotique de PIERCE. Site internet de théories sémiotiques.

Revue

1. GUILBERT, L., (Dir.), (1969). « Le lexique », *Langue française* n° 2.
2. GUILBERT, L., (1974). « La néologie lexicale », *Langages* 36, Paris.
3. GUILBERT, L., (1975). « La créativité lexicale », Paris, Larousse-Université.
4. IMBS P., « *Lexicologie et lexicographie française et romanes. Orientations et exigences actuelles* », Actes du Colloque de Strasbourg du 12 au 16 novembre 1957, CNRS, *Le lexique* in *Langue française* n°2, mai 1969, 1961.
5. REY-DEBOVE, J., (Dir.), (1970). « La lexicographie », Paris, *Langage* n° 19.
6. RIVERAIN, J., (1969). « Les mots dans le vent », Paris, *Vie et langage* n° 211.
7. ULLMANN, S., (1952,1991). « Précis de sémantique française », A. FRANCKE, Bern.

Dictionnaires

1. GUILBERT, L., (1975). « Le lexique », dans le Grand Larousse de la langue française, T.4
2. REY, A., (1977). « Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie », Paris, Armand Colin, col : « Linguistique », p 307.
3. QUEMADA, B., (1968). « Les Dictionnaires du français moderne » (1539-1863) : Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes, Didier, Paris, in-8°

Annexes

Travaux dirigés

TD n° 1/chapitre 1

Consigne de travail : Faites une analyse structurale selon la place fonctionnelle des unités de sens dans les syntagmes proposés.

Exercice 1 :

Observez les mots de la liste ci-dessous. Identifiez les lexèmes et les grammèmes.

- Travail / travaille - Contact / constate
- Stress / stresse

Exercices 2 :

Observez les verbes suivants. Expliquez la distinction qui existe entre les verbes présentés par paires.

- Entendre / écouter
- Savoir / connaître

Exercice 3 :

1. Qu'est-ce qu'un syntagme ?
2. Voici les deux mots : **Déconfinés** / **Des confinés**
 - Sont-ils des syntagmes ?
 - À partir de leurs formes graphiques, expliquez le sens que porte chacun de ces deux mots.

Corrigé du TD n° 1/chapitre 1

L'analyse se fait par une segmentation du mot dans sa dimension structurelle, en classant chaque élément selon sa catégorie grammaticale, syntaxique, et en faisant sa description morphologique pour un repérage lexico-sémantique.

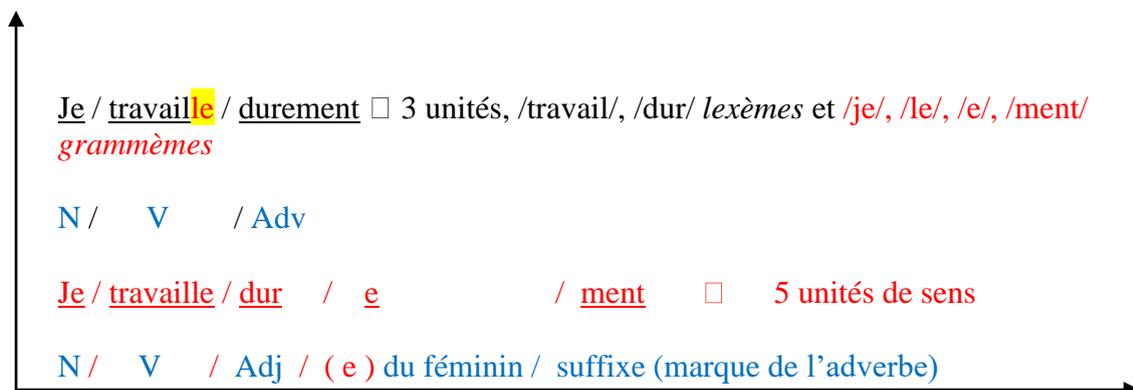
Exercice 1 :

Paires minimales/classification	Nom	Verbe	Adjectif
Travail / Travaille	Travail	Travail <u>e</u>	
Contact / Contactes	Contact	Contact <u>es</u>	
Stress / Stresse	Stress	Stress <u>e</u>	
Direct / Directe	Direct		Direct <u>e</u>

Proposition d'analyse d'un exemple du corpus (ci-dessus)

- Analyse lexico-sémantique basée sur une approche structurale, morphologique, grammaticale, syntaxique

Axe paradigmatique



Segmentation sur l'axe
syntagmatique

*Distribution des unités dans des
classes grammaticales (Rappel du
distributionnalisme formel de
Bloomfield et Harris)

Justification :

- Analyses grammaticale et morphologique des paires :

Exemple : travail/travaille

Il y a toujours une 1^e étape d'analyse structurelle sur l'axe syntagmatique pour identifier les classes auxquelles appartiennent les unités de sens pour constater l'impact de sens qu'elles pourraient avoir sur l'énoncé sur l'axe paradigmatique.

Exercice 3 :

- [travail**le**] appartient à la classe des verbes. Il a un *sens dénotationnel* (sémantique = définition du dictionnaire) et *un sens référentiel* d'un signifiant qui renvoie au verbe conjugué à la 1^{ère} personne du singulier, au temps du présent et au mode de l'indicatif, le référent pourrait être aussi la 3^e personne du singulier, au temps du présent et au mode de l'indicatif, si sur l'axe paradigmatique /je/ est remplacé par /il/ ou /elle/ ou/on/.

- Cette description grammaticale et morphologique structurelle relève d'une démarche purement linguistique.

En effet, l'observation du verbe [travail**er**] montre que la marque du [-l/], ainsi que la terminaison /e/ additionnées au verbe en suffixation, justifie la terminaison des verbes du 1^{er} groupe qui se terminent par /er/ par rapport aux terminaisons d'un verbe du 2^e et 3^e groupes comme [finir] ou [voir] (même temps et même mode) qui prennent sur l'axe paradigmatique : /s/ pour la 1^{ère} personne, /t/ pour la 3^e personne du singulier.

- [dur/e/ment] (3 morphèmes), morphème lexical /dur/ (lexème appartient à une classe ouverte) et de deux morphèmes grammaticaux (classe fermée) ; /e/ du féminin et le suffixe /ment/ qui au niveau de la forme changent la morphologie du signifié adjectival [dur] au signifié référentiel adverbial [durement] = impact sémantique dénotationnel et référentiel avec une connotation de la manière avec laquelle /je//travaille/

À retenir : Plus le linguiste observe la structure de la phrase, du mot, plus l'analyse conceptuelle et cognitive est pertinente et riche en savoir linguistique.

*Pour rappel : le travail du linguiste consiste à observer, décrire et analyser.

TD n° 2/chapitre 2

Exercice 1 :

Donnez les lexèmes correspondant aux séries suivantes :

- S'habille, habillement, habillage, ...
- Habite, habitation, habitat, ...

*Lien pour des exercices pratiques²³

Exercice 2 :

Comment expliquez-vous le lien entre la structure linguistique des locutions ci-dessous et les sens auxquels elles renvoient :

- Je **m'en lave les mains**
- Il m'a **assommé de détails**

Exercice 3 :

En quoi les deux expressions en gras dans les phrases ci-dessous sont-elles de natures différentes ?

- Il **s'est cassé la jambe** en tombant.
- Il **s'est cassé la tête** pour résoudre ce problème

Exercice 4 :

Les deux expressions en gras dans la phrase ci-dessous correspondent-elles à deux lexies distinctes ?

Pour sortir, il **pousse** brutalement la branche qui **pousse** près de la porte d'entrée.

²³ <https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-118018.php>

Corrigé type du TD n° 2/chapitre 2

Exercice 1 :

Les lexèmes qui correspondent aux séries proposées :

- a. Résolue, résolvait, résout, résolve, résolusse... = **résoudre**
- b. Pleut, plut, plussent, pleuvrait, plu... = **pleuvoir**
- c. Nets, net, nettes, nette = **net**
- d. Chaleureuse, chaleureux, chaleureuses... = **chaleur**

Exercice 2 :

« COUP DE MAIN » est une locution dans la phrase : « *Il m'a donné un **coup de main** pour refaire mon mur.* »

- Elle est composée d'une séquence de trois unités chacune ayant un Sé et un Sa.
- La combinaison de ces unités de sens sur l'axe syntagmatique, chacune dans son registre grammatical est fonctionnelle sur l'axe paradigmatique.
- Cette combinaison crée le sens intentionné dans le contexte linguistique que représente la structure syntaxique « *Il m'a donné un **coup de main** pour refaire mon mur.* » = aider/
- Sur l'axe paradigmatique, il est possible de remplacer « main » par « pouce » et créer de fait un sens nouveau. Ainsi dans la phrase : « *Il m'a donné un **coup de pouce** pour refaire mon mur.* » = motiver/encourager

Exercice 3 :

La différence est pragmatique et fonctionnelle donnant des sens différents :

- a. Il s'est cassé la jambe en tombant. = accident
- b. Il s'est cassé la tête pour résoudre ce problème = réflexion

Exercice 4 :

Les deux expressions en gras dans la phrase ci-dessous correspondent-elles à deux lexies distinctes ?

Pour sortir, il pousse brutalement la branche qui pousse près de la porte d'entrée.

La réponse est non. Le lexème est le même mais les deux lexies sont distinctes dans leur emploi lexico-sémantique.

La lexie dans « il pousse brutalement la branche » = écarter

La lexie dans « qui (la branche) pousse près de la porte d'entrée » = grandir

TD n° 3/ chapitre 3

Exercice 1 :

S'agit-il d'un champ lexical ou d'un champ sémantique ?

1. Forêt : calme, feuille, buissons, arbustes, dense

2. Col : chemise, montagne, bouteille

3. Nœud : vitesse (d'un bateau), attache

4. Mer : eau, sel, bleue, poissons

5. Nature : animaux, verdure, collines, oiseaux

6. Lit : meuble, rivière

7. Couleurs : vert, bleu, rouge, orange, bleu-marine

8. Nourriture : légumes, fruits, féculents, aliments, nutriments

9. Siège : meuble, maison mère

10. Soleil : chaleur, étoile, jaune

Exercice 2 :

Soulignez les mots appartenant au champ lexical du bricolage.

Tulipe – marteau – clou – réparer – scie locomotive – outils – violon – perceuse – naviguer – vinaigre.

Exercice 3 :

Soulignez les mots qui appartiennent au champ lexical du courrier.

Le facteur glisse mon courrier dans la boîte aux lettres tous les jours à la même heure. Mais aujourd'hui, je n'ai reçu aucune lettre. Je n'ai trouvé qu'une enveloppe vide, sans timbre, sur laquelle un inconnu a écrit : « Votre colis se trouve à la poste ».

Exercice 4 :

Entourez l'intrus.

- Combat – blesser – violence – citrouille – armée
- Satellite – journal – planète – univers – étoile
- Scène – comédien – vague – coulisses – rôle

Exercice 5 :

À quels champs lexicaux appartiennent les mots de chaque liste ?

- | | | |
|---|----------|---------|
| • Sapin - chêne - noisetier - peuplier | Arbre | Fleur |
| • Chaussons - tutu - pas - balle | Danse | Musique |
| • Rivière - mer - inondation - fontaine | Campagne | Eau |

Exercice 6 :

Complétez la liste avec deux mots qui appartiennent au même champ lexical.

- Squelette – genou – cœur –
- Craie – feutre – stylo –
- Ours – cerf – loup –

Exercice 7 :

Écrivez trois mots appartenant aux champs lexicaux suivants.

- La météo /..... /..... /..... /
- Le sport /..... /..... /..... /

Exercice 8 :

Complétez le texte avec les mots du champ lexical du sommeil :

Ronfler – cauchemars – oreiller – sieste – dormir

« Mon grand-père pose sa tête sur l' et aussitôt il se met à C'est l'heure de saquotidienne ! La nuit, d'horriblesl'empêchent de »

Corrigé type du TD n° 3/chapitre 3

Exercice 1 :

1. Forêt : calme, feuille, buissons, arbustes, dense

champ lexical ▼

2. Col : chemise, montagne, bouteille

champ sémantique ▼

3. Nœud : vitesse (d'un bateau), attache

champ sémantique ▼

4. Mer : eau, sel, bleue, poissons

champ lexical ▼

5. Nature : animaux, verdure, collines, oiseaux

champ lexical ▼

6. Lit : meuble, rivière

champ sémantique ▼

7. Couleurs : vert, bleu, rouge, orange, bleu-marine

champ lexical ▼

8. Nourriture : légumes, fruits, féculents, aliments, nutriments

champ lexical ▼

9. Siège : meuble, maison mère

champ sémantique ▼

10. Soleil : chaleur, étoile, jaune

champ lexical ▼

Exercice 2 :

Les mots appartenant au champ lexical du bricolage.

Tulipe – marteau – clou – réparer – scie – locomotive – outils – violon – perceuse – naviguer – vinaigre

Exercice 3 :

Les mots qui appartiennent au champ lexical du courrier :

Le facteur glisse mon courrier dans la boîte aux lettres tous les jours à la même heure. Mais aujourd’hui, je n’ai reçu aucune lettre. Je n’ai trouvé qu’une enveloppe vide, sans timbre, sur laquelle un inconnu a écrit : « Votre colis se trouve à la poste ».

Exercice 4 :

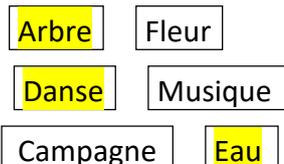
Les mots intrus :

- Combat – blessé – violence – citrouille – armée
- Satellite – journal – planète – univers – étoile
- Scène – comédien – vague – coulisses – rôle

Exercice 5 :

Les champs lexicaux des mots dans chaque liste :

- Sapin - chêne - noisetier - peuplier
- Chaussons - tutu - pas - balle
- Rivière - mer - inondation - fontaine



Exercice 6 :

Les listes complétées :

- Squelette – genou – cœur – foie – **jambe** - ...
- Craie – feutre – stylo – **marqueur – crayon** -
- Ours – cerf – loup – tigre – **éléphant**

Exercice 7 :

Les mots qui appartiennent aux champs lexicaux suivants :

- La météo / **la température** / **un degré Celsius** / **soleil** /
- Le sport / **un sportif** / **un athlète** / **salle de sport** /

Exercice 8 :

Le texte avec les mots du champ lexical du sommeil remis à leurs places :

ronfler – **cauchemars** – **oreiller** – **sieste** – **dormir**

« Mon grand-père pose sa tête sur l'**oreiller** et aussitôt il se met à **ronfler**. C'est l'heure de sa **sieste** quotidienne ! La nuit, d'horribles **cauchemars** l'empêchent de **dormir** »

TD n° 4/ chapitre 4

Exercice 1 :

Complétez la représentation sémantique du mot « pigeon » :

- Classe = vertébré
- Mode de reproduction = ovipare
- Couvert de =
- Organe de respiration =
- Circulation =
- Mode de déplacement =
- Pattes =
- Ailes =
- Bec =
- Mœurs =

Exercice 2 :

1. Quelles propriétés pouvez-vous attribuer à chacun des mots suivants ?

Verre, rouge, je, inviolable, zapper, dans

2. Quels sont les différents critères d'identification d'un mot ?

Corrigé du TD n° 4/ chapitre 4

Exercice 1 :

Proposition d'une représentation sémantique du mot « oiseau » et faites de même pour « pigeon » :

- Classe = oiseau
- Ordre = colombins
- Nutrition = granivore
- Mode de reproduction = ovipare
- Couvert de = plumes
- Plumes = diversement colorées
- Ailes = courtes et larges
- Bec = droit
- Mœurs = sociales et parfois migratrices

Exercice 2 :

1. Les propriétés des mots proposés :

- Verre,
- Rouge,
- Je,
- Inlavable,
- Zapper,
- Dans

2. Les différents critères d'identification du mot : proposition de réponse sur le site de

<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-58757.php>

TD n° 5/ chapitre 5

Exercice 1 :

Classez les mots suivants selon le domaine technique auquel ils appartiennent.

Offre, demande, banque, acheteur, marché, gestion, stock, lexème, graphème, monème, grammème, sème, sémème, phonème, phone, morphème, balle, défense, attaque, set, tennis, arbitre, goal, joueur, défenseur, coach, entraîneur, entraînement, match, acte, scène, accessoire, héros, personnage, antihéros, cabotin, casting, chorégraphie, chœur, comédie, clown, costume, coulisse.

Exercice 2 :

- Donnez 5 mots de la même famille que : *charger, voix, loi, sang*.
- Quels sont les types de dérivation qui sont mis en œuvre afin de les obtenir ?
- Classez- les dans le tableau suivant :

Mot dérivé	Nature du dérivé	Préfixe	Radical	Suffixe	Base	Type de dérivation
Charger						
Voix						
Loi						
Sang						

Corrigé du TD n° 5/ chapitre 5

Exercice 1 :

Classement des mots selon le domaine technique auquel ils appartiennent :

Commercial	Linguistique	Sportif	Théâtre
Offre	Lexème	Balle	Acte,
Demande	Graphème	Défense	Scène,
Banque	Monème	Attaque	Accessoires,
Acheteur	Grammème	Set	Héros,
Marché	Sème	Tennis	Personnage,
Gestion	Sémème	Arbitre	Antihéros,
Stock	Phonème	Joueur	Cabotin,
	Phone	Goal	Casting,
	Morphème	Défenseur	Chorégraphie,
		Coach	Chœur,
		Entraîneur	Comédie,
		Entraînement	Clown,
		Match	Costume,
			Coulisse

Exercice 2 :

5 mots de la même famille (référence recherche lexicographique)

Mots	Familles de mots	Radical
Charger	Chargement, charge, décharge, surcharger, surchargé, recharger	Charge
Voix	Vocal, vocalement, vocable, vocalique, vocaliquement, vocalisme, vocaliste ...	Voix
Loi	Loyal, loyauté, légal, illégal, illicite, légiférer, législation, légitime, légitimement, ...	Loi
Sang	Sang, sanguinaire, sanguin, saignement, seigneur, saignant, saignée, saigner, saignoir, ...	Sang

Les différents types de dérivation, mis en œuvre afin d’obtenir les failles des mots, relèvent de la dérivation affixale, de la formation parasynthétique (ajout préfixe et suffixe à la fois), de la composition...

https://manuelnumeriquemax.belin.education/francais-sixieme/topics/fr-6-s12-280-a_construire-des-mots-par-composition-ou-derivation

<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-118018.php>

Exercice 3 :

Les mots dérivés et classement des mots dérivés :

« L’**ampleur** de la **manifestation** a montré la **sensibilité** des enseignants aux attaques contre l’école publique. Que tant de gens viennent passer un dimanche sous la pluie pour la défense d’une idée apporte un cinglant démenti aux propos désabusés sur l’égoïsme et l’**incivisme** de nos contemporains. »

Dérivé	Préfixe	Radical	Suffixe	Base	Type de dérivation
Ampleur	/	ampl	eur	Adjectif	Suffixale
Manifestation	/	manifest	ation	Nom	Suffixale
Sensibilité	/	sensibl	ilité	Adjectif	Suffixale
Incivisme	in	civil	isme	Nom	Parasynthétique

Exercices remue-méninges

➔ **Objectifs linguistiques et de communication** : Nous proposons des corpus de langue qui permettent aux étudiants de réfléchir sur leurs prérequis ainsi que sur leurs acquis.

➔ **Démarche méthodologique** : Maïeutique. L'étudiant va chercher la réponse en lui-même. Il participe à la construction du cours et prend part à son apprentissage.

➔ **Démarche scientifique** :

- Apprendre aux étudiants à apprendre par eux-mêmes. Ils font de la recherche à partir de corpus proposés ou qu'ils proposent ;
- Lire et interpréter des données selon un savoir acquis (parcours licence)
- Observer une méthodologie du travail universitaire ;
- Suivre une méthodologie disciplinaire ;
- Participer à construire une méthodologie de la recherche.

➔ **Sources** : Essentiellement les médias, les réseaux sociaux (TikTok, Facebook, Instagram), YouTube.

Exercice :

Observez les mots suivants. Comment expliqueriez-vous leur morphologie.

- Matbougiche
- Nesisté
- Sporkif
- Répondage
- Cousinade
- Increvable
- hijabeuse

*Pensez-vous connaître ou utiliser d'autres mots du même registre.

Exercice :

Écoutez et écrivez ce que vous entendez.

- Écrire sans fautes /ou/ Écrire cent fautes
- Ça vaut le coup /ou/ ça vaut le coût
- Mon ami (e) d'enfance marseillais / ou / Mon ami (e) d'enfance marseillaise.
- La police /ou/ la peau lisse

Exercice :

Observez les permutations dans les phrases suivantes. Comment expliquez-vous le changement linguistique dû à la place des mots dans la phrase.

- Un grand homme/un homme grand = une grande dame/une dame grande
- Une aventure incroyable = une incroyable aventure !
- Tendre la joue /ou/ joue tendre

Exercice :

En suivant le modèle suivant, proposez des noms marqués par les procédés d'affixation.

Modèle :

Denazification : de + nazi + fixation

Nazification : nazi + fixation

Nazisme : nazi + isme

Nazifier : nazi + fier

Exercice :

Cliquez sur ce lien et regardez.

1. <https://www.youtube.com/watch?v=qiD6T7oHz9w>
2. <https://www.facebook.com/reel/3411623129105886> Les mots composés ou agglutination
3. <https://www.facebook.com/100064707035321/posts/5269735513079075/>
France : des sportifs, dont Yacine Brahimi, soutiennent les hijabeuses.

Exercices :

<https://www.facebook.com/100066285834232/posts/1703060263199013/>

Voici des mots pour lesquels il faudrait trouver leurs adjectifs. (Vidéo de 22h00)



Parfois, ils sont totalement différents.

Mot	Adjectif	Mot	Adjectif	Mot	Adjectif
HIVER		ÉTÉ		COEUR	
PHARMACIE		FAIM		CHAMP	
CERCLE		MOIS		CHAOS	
VOLCAN		FAUTE		MAIN	
NORD		GRAMMAIRE		FRÈRE	
MONDE		ABUS		JOUR	

MOYEN-ÂGE		HASARD		SEMAINE	
INTUITION		PLAINTE		LOI	
NEZ		FÉMUR		FLEUVE	
CRAINTE		TYPE		COEUR	

Exercice :

Par quel autre mot ou expression pensez-vous pouvoir remplacer les mots soulignés.

- Toutes nos félicitations, la voiture épouse la route.
- J'ai enfin un CDI !
- Nous hirakerons, avant, pendant et après votre simulacre élection.
- Le novembérisme n'existe pas !

Exercice :

Un « palindrome » est un mot qui se lit à l'endroit comme à l'envers. Sur le modèle ci-dessous, cherchez-en au moins deux !

Exemple :

- Le verbe rêver
- Le nom kayak

Exercice :

Apocope est une abréviation du mot comme dans "ciné" du mot cinéma.

Aphérèse est l'apparition du mot dans sa totalité comme "autobus" du mot bus

Sur les modèles ci-dessus, cherchez-en quelques-uns.

Exercice :

Les mots valises sont construits par l'assemblage de deux mots différents qui crée un sens nouveau et un signifiant inédit.

Exemple :

Infodémie = information + épidémie

Signification : propagation rapide et étendue de nombreuses informations, fausses et exactes.

Connaissez-vous d'autres mots valises ?

Corpus images

Qui aurait pensé que
la lettre C
allait nous gacher la vie
et peut même nous tuer?

Coronavirus
Covid-19
Cas, Confirmé
Confinement,
Colère
Cache-nez
Contamination
Couvre-feu

n'oublions pas
Cimetière.
Apparemment, le seul remède
est la Chloroquine.

Mais ce qui m'énèrve le plus
c'est que ça vient de Chine
à cause de la Chauve-souris.

facebook



RFI

hier à 21:15 •

Le brasseur mexicain Grupo Modelo, qui commercialise la bière Corona, a annoncé jeudi la suspension de ses activités



RFI

La Corona mise en bière par le Covid-19?

Le brasseur mexicain Grupo Modelo, qui commercial...

392

31 commentaires • 123 partages

J'aime

Commenter

Partager

facebook



“ **FA**

**Deux choses dont
je me **fiche** :**

- la **vie** des gens
- l'**avis** des gens

”

👍❤️ 2

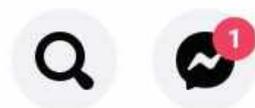
👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager



Master Shop DZ
Sponsorisée • 🌐



facebook



La langue française

2 juin à 07:03 • 🌐

« ça vaut le coup » ou « ça vaut le coût » ?



LALANGUEFRANCAISE.COM

"ça vaut le coup" ou "ça vaut le coût" ? :x

La question à deux francs cinquante...

👍❤️ 267

6 commentaires • 144 partages

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager



Mimoza linge

Sponsorisée • 🌐

facebook



DEBOUT !

6 h • 🌐

LA RÉVOLUTION JUSQU'À LA VICTOIRE !
#AlgerieDebout



J'aime

Commenter

Partager

20H00:
ZAMBIE

face
défi

P 21



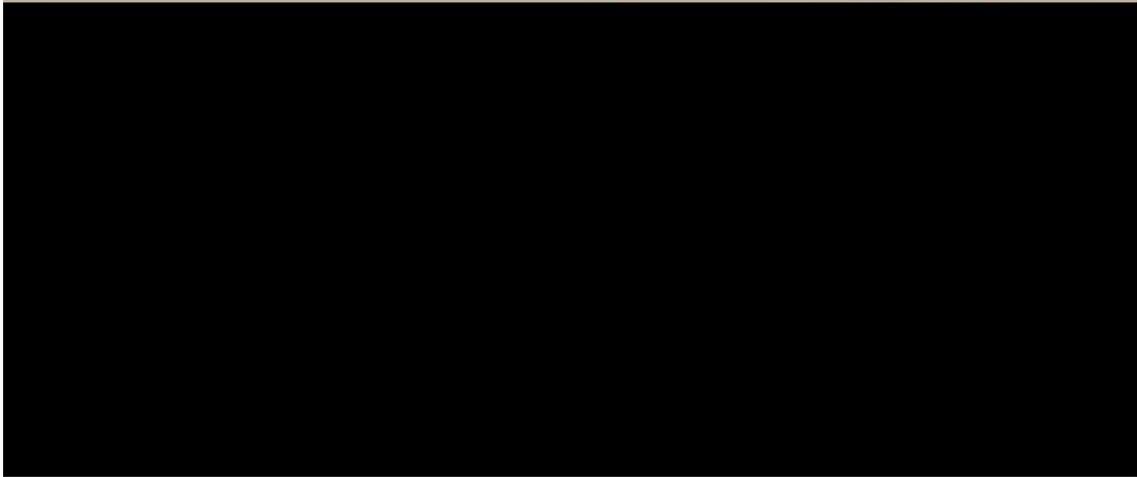
ÉCHEC ANNONCÉ D'UNE RÉCUPÉRATION
POLITICIENNE D'UN IDÉAL ANÉANTI

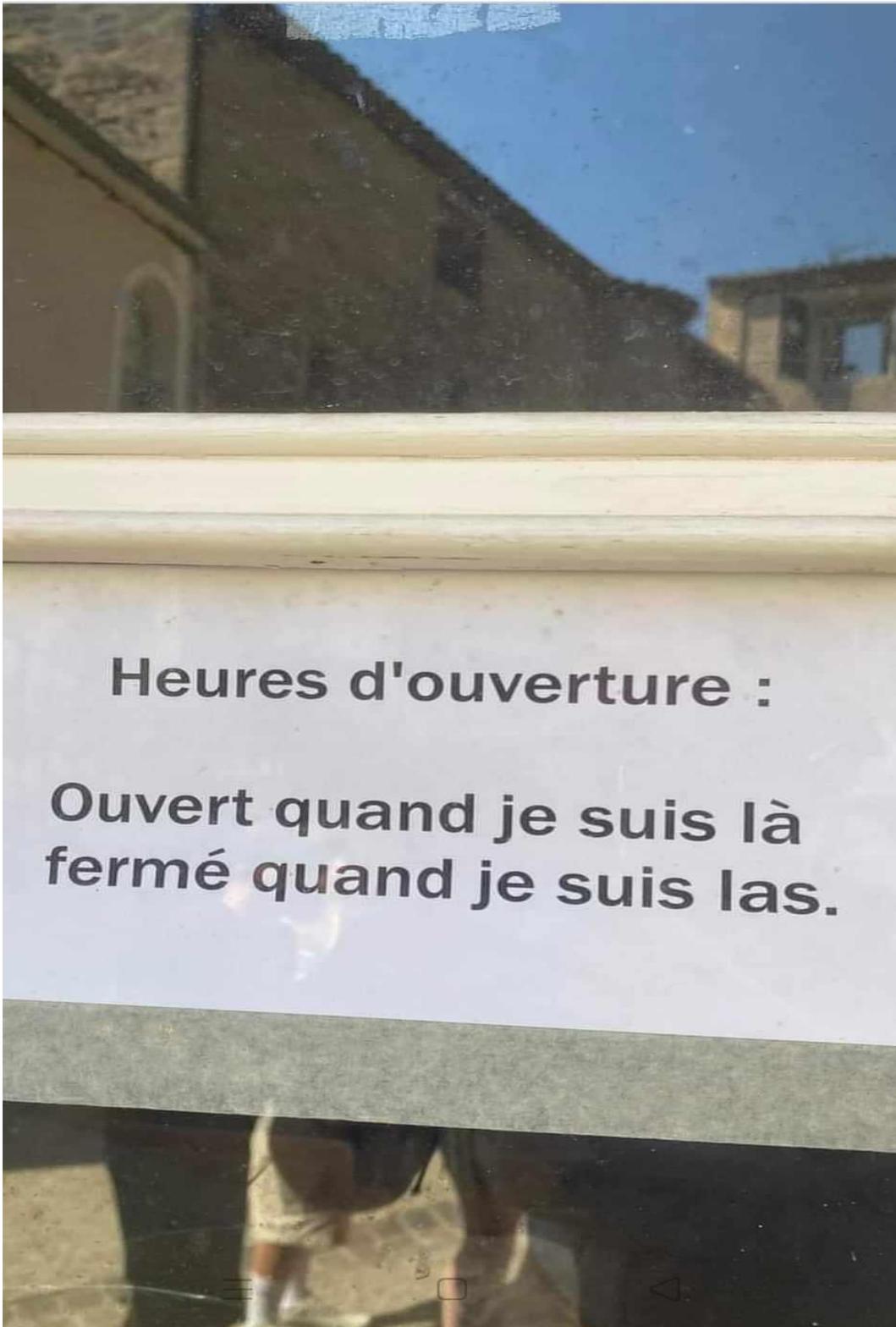
Le «Novembrisme» n'existe pas

WISSEM CHEKKAT









SOUFFRIR
SOUFFRIR
SOUVRIR
SOURIRE

Less is more...

